

VOIR DIRE

15 ans

NUMÉRO 88
MARS-AVRIL 1998
L'EXEMPLAIRE: 4^s

Revue bimestrielle
publiée en collaboration
des associations de sourds
de la province de Québec

TEMPÊTE DE VERGLAS

Plusieurs sourds et malentendants victimes de désagréments

Janvier 1998



10^e édition de la fête de la Saint-Valentin du Club abbé de l'Épée Un succès sur toute la ligne

14 février 1998

Rencontre entre les personnes handicapées et le ministre de la Santé et des Services sociaux, le ministre Rochon se défile



6 mars 1998



*PLUS QUE JAMAIS
SOUS-TITRAGE PLUS INC.*

*SIGNIFIE
SOUS-TITRES
DE
QUALITÉ*



SOUS-TITRAGE PLUS INC.

"On a les mots pour le lire"

1453, rue Amherst, bureau 101, Montréal (Québec) H2L 3L2
Téléphone: (514) 521-4460 / Télécopieur: (514) 521-3985

VOIR DIRE

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Arthur LeBlanc
éditeur et rédacteur-en-chef
 Jeanne d'Arc Paradis-Daigneault
assistante à la rédaction
 Monique Therrien
correctrice
 Anna Sabelli
infographe
 Guylaine Boucher
abonnement et comptabilité
 Jean-Marc Lachambre /
 Claire-Lyne Poirier / Guy Fredette
photographes

COLLABORATEURS:

Gilles Read	Ginette Lefebvre
Marie-Hélène Boulanger	Guy Fredette
Jacinthe Auger	Jacques Vadeboncoeur
Gilles Boucher	Anne Lefebvre
Yvon Mantha	Françoise Léonard
Claude Moreau	

COMPOSITION:

Publications Voir Dire / Compo-GYM Inc.

IMPRESSION:

Imprimerie Omni inc.

ABONNEMENT:

Canada: 20 \$ annuel
 Etranger: 25 \$ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les **Publications VOIR DIRE**.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.
 Bibliothèque nationale du Canada.
 No. d'enregistrement: 002565
 ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

VOIR DIRE
 65 ouest, de Castelneau, suite 300
 Montréal, Qc H2R 2W3
 Tél.: (514) 279-7609 / Fax: (514) 279-5373



Monique Therrien
Rédactrice

55 rang Saint-Hippolyte, c.p. 1087
 Oka (Québec)
 J0N 1E0

ATS: (514) 479-1020
 Téléphone et télécopieur

Service-conseil
 Rédaction Communication
 Publicité Curriculum vitae
 Secrétariat Organisation d'événements

Recherche et rédaction
 Articles Compte rendu
 Rapport Réécriture

Traitement de texte
Révision de texte
Traduction

Macintosh  laser 



Imprimerie OMNI inc.

✓ Imprimerie commerciale
 ✓ Matériel publicitaire
 ✓ Matériel de présentation
 ✓ Correspondance commerciale
 ✓ Formulaire
 ✓ Faire-part de mariage
 ✓ Carte de remerciements de deuil

Représentant à votre service
 Service d'infographie
 Service de photocopies

Jacques Gravel,
représentant
(514) 465-0581 (ATS)

3929, boul. St-Jean-Baptiste
 Montréal, Qc H1B 5V4

Tél.: 640-4772 / Fax: 640-5603
 Ligne directe: 1 (800) 330-4772



Association des Sourds de la Mauricie, inc.

625, rue Houssart, Cap-de-la-Madeleine, Qc G8T 9C1 / Tél.: (819) 694-0292 (ATS, VOIX et FAX)

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1998-1999
 Suzanne Rivard, *présidente*

Annette Gingras, <i>vice-présidente</i>	Richard Gingras, <i>administrateur</i>
Jean-Marie Melançon, <i>secrétaire</i>	Raoul Poirier, <i>directeur</i>
Dionis Magny, <i>trésorier</i>	Micheline Lévasseur, <i>directrice</i>

SOMMAIRE

Éditorial	4
La parole est aux lecteurs	5
CQDA: mise sur pied du Conseil des sages	6
Le service relais Bell vous informe	7
Le lendemain du verglas	8
Nouvelles du 3 ^e Âge-Sourd	9
Nouvelles du SIVET	10
Un signe des interprètes	11
Fondation BBCM	11
Une sourde aux Jeux olympiques de Nagano	11
Page d'histoire de l'Institution des Sourds de Montréal	12 et 13
Centre Notre-Dame de Fatima	14
AIM CROIT: recherche d'emploi	15
Mémorable 1er novembre 1997	16 et 17
Nouvel indicatif régional (le 450)	18
10 ^e soirée de la St-Valentin du CAE	19
Nouvelles de l'Association des Sourds de Québec	20
20 ^e carnaval du CLSM	21
Décès, naissances, etc	22
Chasse et pêche	23

PAGE COUVERTURE:

Photo du haut : La tempête de verglas survenue dans plusieurs régions du Québec entre le 5 et 9 janvier dernier a entraîné une série d'événements. Quelques associations et organismes ont été particulièrement interpellés par le besoin de mesures d'urgence adaptées à la population sourde et malentendante.

Photo du centre : Le 14 février dernier, lors de la célébration du 10^e anniversaire de la St-Valentin du CAE, Michel «Citron» Lavoie regarde André Chevalier, maître de cérémonie, souhaiter la bienvenue aux participants.

Photo du bas : Le 6 mars dernier, le Regroupement des Organismes de Promotion du Montréal Métropolitain représenté par plus de 150 participants convoquait une rencontre avec le ministre Rochon pour exposer leurs doléances. Ci-haut, en l'absence du Ministre, la sous-ministre et le directeur général de la Régie Régionale du Montréal Centre ont écouté nos propositions. À droite, le président du ROPMM, Pierre-Yves Lévesque. En mortaise: Arthur LeBlanc, porteur du dossier de la déficience auditive.

Le Passeport-santé

L'ensemble du travail du projet a été accompli par la coordonnatrice Françoise Léonard en collaboration avec d'autres participants.

En 1990, la communauté sourde décidait de faire les premiers pas afin de rendre accessibles les services de santé aux personnes sourdes. Ce projet longtemps mûri, devait permettre à leur communauté d'y participer de manière significative. L'Université McGill fut le seul organisme intéressé par ce projet, subventionné par le gouvernement provincial en 1995.

La recherche effectuée dans le cadre de ce projet confirme que:

1. la problématique de la communication entre le sourd et le professionnel de la santé cause l'incompréhension de part et d'autre

2. le message fait par une tierce personne est souvent erroné, compte tenu du manque de connaissance de la langue des signes québécoise (LSQ)

3. la communauté sourde demeure grandement privée d'information sur la santé

4. 85 % des Sourds ont de la difficulté à lire et à écrire donc, la majorité des informations données quotidiennement par les médias ne leur est pas accessible

5. il y a méconnaissance du vécu des Sourds de la part des professionnels de la santé

6. les personnes sourdes négligent leur santé, faute de services adéquats

7. cette incompréhension peut causer des situations graves et mettre leur vie en danger



Jeanne d'Arc
PARADIS-DAIGNEAULT

La mission du projet *Santé* est de faire ressortir les forces de la personne sourde et de faire adapter les services de santé à ses besoins spécifiques. Cette initiative de la communauté sourde met en lumière l'aspect positif de la surdité en démontrant que les personnes sourdes sont capables de s'impliquer. La force de la personne humaine est clairement représentée par la langue des signes.

L'évolution du projet *Santé* est tout à fait intéressante et ce projet donne des résultats qui dépassent même nos attentes. C'est dans ce cadre que le projet de *Passeport-Santé* s'est concrétisé. Lors de la *Grande Réunion Santé*, tenue en 1996 avec des professionnels de la santé et des Sourds, le besoin immédiat d'un outil facilitant la communication fut clairement formulé, d'où la création d'un livret de santé.

Ce passeport répond à plusieurs points soulevés par le projet:

1. L'autonomie de la personne lors d'une demande de services de santé.
2. Une aide à la communication.
3. Contribuer à minimiser les erreurs concernant l'état médical du patient.
4. Renseigner sur la langue des signes et le monde des Sourds.
5. Guider les professionnels de la santé.
6. Donner un sentiment d'appartenance à la personne sourde.

7. Optimiser la qualité de vie de la personne sourde.

8. Donner une meilleure compréhension de la réalité de la surdité.

9. Répondre aux attentes de la population sourde, sourde-aveugle et malentendante.

Espérons que le *Passeport-Santé* sera aussi utile à d'autres groupes de personnes qui vivent ou qui éventuellement vivront des problèmes de communication et qu'il servira lors d'urgences et de situations empêchant la communication orale.

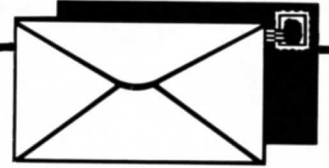
Au cours de la recherche, certains faits vécus furent portés à notre attention, faits qui furent dramatiques pour la famille immédiate des personnes sourdes. Par exemple, un père sourd fut un jour conduit à l'urgence d'un hôpital d'Ottawa, souffrant d'une crise cardiaque aiguë. Son fils se faisait du mauvais sang en se rendant à son chevet. Le père communiquait en langue des signes et son fils se demandait si les médecins savaient qu'il était sourd et si son père était compris. À son arrivée, on lui indiqua que tout était sous contrôle, ce dont il doutait. Il a alors entendu la cacophonie de la voix sourde de son père qui provenait de la salle d'examen. Il s'est alors précipité à l'intérieur et vit deux infirmiers qui tentaient d'attacher son père au lit. La première réaction du fils fut de soulever le corps frêle de son père et d'assener un coup de poing à l'infirmier. Puis, il a expliqué en signes à son père ce qui se passait. Déjà, les cris incontrôlables de son père avaient causé tout un émoi à l'hôpital. Le personnel médical, en plus d'exécuter les procédures normales, tentaient d'avoir des réponses à leurs questions. Le seul problème, c'est qu'il n'y avait **pas de communication efficace entre le patient et le personnel médical**. Comment peut-on offrir un service médical approprié lorsqu'il n'y a pas de communication entre le médecin et le patient? La réponse, selon le jugement rendu par la Cour suprême du Canada, le 9 octobre dernier, est que **l'on ne peut pas**.

Deux ans plus tard, l'homme fut à nouveau victime d'une crise cardiaque. En arrivant à l'hôpital, le fils trouva son père étendu sur une civière à l'extérieur de l'hôpital alors que les ambulanciers se disputaient à savoir où le transporter: à l'hôpital ou au Royal Ottawa Hospital, un **grand hôpital psychiatrique**. Pour le fils, l'image de son père au visage bleu, gelottant sur sa civière, lui demandant en signes de le faire entrer à l'hôpital, constitue un souvenir inoubliable. Trop de personnes sourdes furent diagnostiquées handicapées mentales par erreur et furent conduites dans une institution psychiatrique plutôt que d'être conduite tout simplement à l'hôpital. L'homme de l'histoire était tout simplement sourd. Le voir récupérer d'une crise cardiaque dans un hôpital psychiatrique à cause de l'impuissance du système à reconnaître **son droit fondamental à la communication** est inadmissible.

La Cour suprême s'est prononcée sur deux causes impliquant ce droit à la communication. Celle d'une femme qui a donné naissance à des jumeaux prématurés et qui, suite au manque de communication, a souffert un stress excessif. Et celle d'une femme sourde diabétique qui, au cours d'une certaine période de temps, ne put recevoir de traitements adéquats de la part de son médecin, faute de communication. Dans les deux cas, la Cour a ordonné aux hôpitaux et services de santé de fournir des services d'interprétariat aux Sourds et ce, gratuitement. Ces deux cas présentés à la Cour suprême ne sont pas exceptionnels, il en existe beaucoup d'autres exemples.

Ces faits ne sont pas relatés pour critiquer les hôpitaux impliqués. Ce type de situation peut arriver et est arrivé ailleurs aussi. Le but est de démontrer pourquoi la communauté sourde est si joyeuse suite au jugement de la Cour suprême. **Une grande injustice vient d'être corrigée. ■**

La parole est aux lecteurs



Docteur accoucheur du SIVET, quel boniment!

Je trouve que le texte intitulé «5^e anniversaire du SIVET» déforme la réalité sur la création du service d'interprétariat. Dans l'article du *Voix Dire* de janvier-février 1998, on attribue à M. Pierre-Paul Lachapelle le titre de «docteur accoucheur du SIVET» alors que les honneurs devraient revenir en partie au CCSMM (anciennement l'AAPA). Cette hypocrisie me désole grandement.

Avant 1992, j'ai moi-même fait des pressions auprès de l'OPHQ et de la Régie régionale pour la création d'un service d'interprétariat. Mme Lefebvre, qui travaillait jadis à l'OPHQ, m'affirmait que la Régie régionale serait responsable de la subvention qui servirait à défrayer les honoraires des interprètes. De son côté, la Régie m'assurait que l'OPHQ serait aussi impliqué dans le dossier. Fatigué que l'on joue à la balle avec moi, j'ai finalement rencontré les deux organismes en même temps afin de clarifier la situation. La Régie régionale se montra très intéressée par le projet. Mais, finalement, c'est le CQDA, organisme provincial représentant la surdité, qui est intervenu afin de léguer ce projet à l'Institut Raymond-Dewar. Les Sourds qui ont contribué à la création du SIVET ont donc perdu leur pouvoir d'action. Depuis, ce sont des personnes entendants qui ont la main mise sur les décisions.

J'ai même vu Jacques Raymond, président du SIVET, expliquer devant le conseil d'administration qu'il est impossible pour une personne sourde de travailler à titre de coordonnateur. Je suis de l'avis contraire. Il est temps que les Sourds deviennent les dirigeants des groupes qui les représentent ou qui dispensent des services à leur communauté. Prenons pour exemple l'*Association des Sourds du Canada*, la *Fédération mondiale des Sourds* et le CCSMM qui sont tous administrés par des Sourds. C'est en vivant quotidiennement avec la surdité qu'il est plus facile de déceler les besoins réels. J'ai recommandé la nomination d'une personne sourde, une sourde par exemple, qui est titulaire d'une maîtrise en programme d'interprétation et qui communique en ASL et en LSQ. Elle pourrait donner de la formation aux interprètes et travailler à une meilleure adaptation des services. Est-ce que Mme Lefebvre possède autant de qualifications? À vous d'en juger! Elle ne s'exprime pas en LSQ et sa connaissance de la culture sourde me semble minimale.

Ginette, Jacques et Pierre-Paul se valorisent auprès des instances gouvernementales, telles que l'OPHQ et la Régie régionale, en leur montrant l'accroissement du nombre de services d'interprétation dispensés. J'ai déjà moi-même fait les mêmes pronostics. En effet, il est bien évident que de plus en plus de personnes sourdes et malentendantes utilisent et utiliseront le service d'interprétariat et ce, indépendamment de la qualité des services offerts. Ces personnes préfèrent un service plein de lacunes plutôt qu'une absence de services. Bien que je ne mettrai jamais en doute la nécessité de tels services, je me questionne sur la capacité des actuels dirigeants à dispenser un service qui correspond aux besoins des usagers. N'oubliez pas que mon poste de directeur général du CCSMM m'amène quotidiennement à constater les préoccupations des Sourds. Il y a de quoi s'inquiéter lorsque l'on sait qu'environ 45 personnes étaient présentes à l'assemblée générale annuelle du SIVET et que 79 participants étaient présents au CLSM lors de l'assemblée spéciale tenue afin de recueillir les plaintes contre le SIVET. La situation parle d'elle-même n'est-ce pas? Mais la Régie régionale et l'OPHQ ne sont pas au courant de tout cela parce que Mme Lefebvre se garde bien d'expliquer ces faits dans les rapports d'activités du SIVET.

Je respecte les efforts investis par M. Pierre-Paul Lachapelle afin de faire avancer la cause des Sourds. Mais depuis mon implication au sein de la communauté sourde, j'ai souvent été déçu du manque de transparence de M. Lachapelle. Je n'ai plus confiance en lui. Selon moi, il est un habile parleur au milieu d'un jeu politique. Il m'a maintes fois rassuré en disant qu'il embaucherait un(e) coordonnateur(trice) sourd(e), mais rien n'a jamais été fait. À mon avis, un renouveau ne sera possible que suite à un tel changement.

En dernier lieu, je tiens à féliciter personnellement le président de l'*Office des personnes handicapées du Québec*, M. Denis Lazure, pour son appui constant à la communauté sourde, tel qu'il a su le démontrer par son soutien au SIVET.

Gilles READ ■

Dans le dernier numéro de la revue *Voix Dire*, de janvier-février 1998, j'ai été estomaqué en lisant que M. Pierre-Paul Lachapelle a reçu le titre de «docteur accoucheur du SIVET». C'est un beau compliment, mais certains sourds de la communauté sourde savent bien que ce n'est pas le cas. C'est peut-être vrai que M. Lachapelle a aidé le SIVET à se trouver un local près de son bureau...

Suite à la lecture de l'article de Mme Ginette Lefebvre, je n'ai pas pu me taire, car je sais que ce n'est pas la vérité. Vers 1986, certains sourds se plaignaient qu'il n'y avait qu'aux cégeps du Vieux-Montréal ou de Sainte-Foy que les services d'interprétariat étaient adéquats alors qu'ils étaient très pauvres partout ailleurs. À cette époque, j'ai discuté avec quelques sourds de la nécessité d'implanter un service d'interprétariat de qualité, en dehors du cégep du Vieux-Montréal.

Au mois de mai 1987, Jean Davia, directeur général de l'AAPA m'a proposé de préparer un projet. J'ai accepté. Mon projet fut prêt vers le mois de novembre de la même année, mais n'a pas été accepté parce que la *Fondation des Sourds du Québec* avait présenté, en même temps que nous, un projet visant l'embauche d'interprètes. Il y avait un écart d'environ 60 % entre nos besoins budgétaires et ceux de la FSQ.

J'ai conservé les documents relatifs à mon projet de 1987 et je peux vous dire qu'il y a une «étrange ressemblance» entre la structure et l'organisation du SIVET et les idées contenues dans mon projet. Est-ce là un hasard? Suis-je paranoïaque? Il n'en demeure pas moins qu'il m'est impossible d'accepter que M. Lachapelle soit coiffé du titre de «docteur accoucheur du SIVET».

Je sais maintenant que l'AAPA, devenue le CCSMM, n'a pu voir le jour parce que les autres organismes ne souhaitaient pas que les Sourds se dirigent eux-mêmes avec de gros budgets. Aussi, certains sourds ou devenus-sourds, par la rancune ou l'envie, nous ont nui en disant que les Sourds se chicanent toujours. Les entendants font toujours mieux que nous. C'est un préjugé envers les Sourds. C'est dégueulasse.

Pour en savoir plus, demandez à MM. Gilles Read et Jean Davia de vous raconter comment le SIVET a vu le jour à partir du début de 1988.

Jules DESROSIERS ■

Changement de coordonnées des services adaptés de Bell

Veillez noter que, depuis le 1^{er} mars 1998, l'équipe de conseillères et de conseillers des Services adaptés pourra être rejointe par téléphone au **948-0050 (1-800-361-8412)** sans frais ailleurs au Québec) ou par ATS au **278-9977 (1-800-361-6476)** du lundi au vendredi entre 9 h et 17 h.

Nous comptons sur votre collaboration pour informer la clientèle de bien vouloir communiquer avec nous afin de s'assurer qu'elle bénéficie des services appropriés et aussi afin de leur fournir les renseignements pertinents selon leurs besoins respectifs.

Notre priorité est d'offrir la meilleure qualité de service aux personnes handicapées, c'est pourquoi le réseau de distribution des produits adaptés est maintenant étendu dans vingt Téléboutiques au Québec. ■

CAS

CENTRE ALPHA-SOURD

Pour toutes informations, aux ateliers:

65, de Castelnau ouest, bureau 300
Montréal (Québec) H2R 2W3

Tél.: (514) 278-5334/279-7609 ATS — Fax: (514) 279-5373

AU BUREAU: 5115 Trans Island, bureau 240
Montréal (Québec) H3W 2Z9

Tél.: (514) 484-8341 — Fax: (514) 484-8021



Mise sur pied du Conseil des sages pour le suivi de l'Après-Sommet de la déficience auditive



Par Gilles BOUCHER, président du CQDA

Le 24 janvier dernier, le *Centre québécois de la déficience auditive* organisait une rencontre des sages, marquant le début des travaux d'envergure du suivi du colloque de l'Après-Sommet, tenu les 22 et 23 mars 1997.

Environ soixante-quinze personnes se sont donné rendez-vous pour cette rencontre visant à mettre sur pied les comités thématiques, conformes aux thèmes contenu dans le document-synthèse produit par les membres du Comité de travail du CQDA. Quarante-deux des personnes présentes ont accepté de s'impliquer dans l'un ou l'autre des comités thématiques et sont devenues, par le fait même, membres à part entière du Conseil des sages.

Les travaux des comités thématiques visent à préparer la société future, une société sans barrière pour les personnes sourdes et malentendantes. La lumière des sages présents nous a permis de préciser le rôle des comités et de jumeler certains thèmes. Exercices qui ont prouvé, hors de tout doute, la nécessité de recourir à leur vaste expérience. La première grande étape vers une société sans barrière fut la mise sur pied du Conseil des sages, la seconde sera le dépôt du rapport des comités thématiques, le 23 mai prochain, lors de l'assemblée générale annuelle du CQDA.

Il est important pour le CQDA de bien faire comprendre les buts et objectifs des comités et ce, afin d'éviter que les discussions ne tournent en rond, compte tenu du grand nombre de participants. Il faut rappeler à chacun que le rôle du comité thématique est de traduire les éléments du document-synthèse en stratégies et moyens d'action concrets. Afin de faciliter le travail des comités, le CQDA fournira une grille de travail à chaque groupe, ce qui permettra d'uniformiser les démarches et de simplifier le travail de rédaction des rapports.

Malgré la tempête qui a sévi la veille, l'on peut dire, au premier coup d'oeil, que la rencontre fut un grand succès. Le nombre d'intervenants de grande qualité qui s'est inscrit aux comités thématiques, et les personnes qui se sont ajoutées les jours suivants, portent à croire que l'invitation a été prise au sérieux et qu'une énergie nouvelle semble émerger de la population sourde et malentendante québécoise concernant ses propres intérêts.



Voici les membres du comité de travail. De gauche à droite: Gilles Boucher, Jean-Guy Beaulieu, Léon Bossé, Michel Guibord, Monique Therrien et Yvon Mantha. Mme Isabelle Latreille n'apparaît pas sur la photo.

Les travaux d'envergure du suivi sont amorcés et le CQDA a l'intention de profiter de cette nouvelle énergie pour afficher son leadership en matière de surdité. La surdité étant un handicap invisible, le CQDA souhaite le rendre visible à toute la population. Il est plus que temps que le handicap qu'est la surdité soit reconnu et respecté. Toutes les avenues de sensibilisation seront envisagées, que ce soit par des conférences de presse, des rencontres avec les médias, des campagnes de sensibilisation, etc. Même la création d'un lobby de la surdité pourrait être considérée.

Sans se laisser abattre par les nombreuses compressions budgétaires qui sévissent partout actuellement, nous devons faire un travail de collégialité entre sourds et entendants, dans le respect des spécificités de chacun et dans l'intérêt de tous. Nous devons étudier de plus près les règlements et lois en notre faveur et qui demeurent inappliquées encore aujourd'hui.

Je tiens à remercier tous les membres du Conseil des sages de donner de leur temps et d'investir de leur énergie dans ces travaux. Je les félicite aussi pour leur dévouement à la cause. Leur expertise sera certainement utile à l'enrichissement des dossiers. Ils viennent de démontrer qu'ils ont à coeur le défi de la déficience auditive et c'est avec des gens comme eux que nous serons en mesure d'ouvrir des portes et d'abolir des barrières. Le CQDA, c'est eux et c'est vous aussi. ■



Photographie: Jean-Marc LACHAMBRE

Nous voyons, sur la photo, une partie des participants présents à la rencontre des sages, le 24 janvier dernier.

Assemblée générale annuelle du CQDA

Le 23 mai 1998, aura lieu, à l'*Institut Raymond-Dewar*, l'assemblée générale du *Centre québécois de la déficience auditive* (CQDA). Les associations et établissements sont invités à payer leur cotisation annuelle et à déléguer des représentant(e)s à cette importante réunion.

Au menu: rapport des activités, rapport financier, amendements aux statuts et règlements, élection.

D'ici quelques semaines, les membres du CQDA recevront de l'information supplémentaire ainsi qu'un avis de convocation. ■



Assemblée générale annuelle du Centre québécois de la déficience auditive (CQDA)

Samedi, le 23 mai 1998 de 10h00 à 15h00

Institut Raymond-Dewar (IRD)

3600, rue Berri, Montréal (Salle Charles-Cusson)

65, rue de Castelnau ouest (bureau 376)
Montréal (Québec) H2R 2W3

Tél.: (514) 278-8703 (Voix)
(514) 278-8704 (ATS / FAX)

Gilles Boucher
président

Par **Yvon MANTHA** avec la collaboration de Denis Charron, IRD

Amélioration du logiciel

Une version améliorée du logiciel que les téléphonistes utilisent a été mis à l'essai sur un poste de travail au début de février. Au moment d'écrire ces lignes, nous ne savons pas si l'essai fut concluant. S'il l'a été, une formation a sûrement été donnée à ce jour à l'ensemble des téléphonistes et le nouveau système opérationnel depuis le 16 mars.

L'amélioration du logiciel permettra une uniformité de langage au niveau des messages d'accueil, français à Montréal, anglais à Ottawa. La rapidité du service sera accrue dans les cas de numéros de téléphone comportant un numéro de poste. Il sera possible pour le téléphoniste de rester en contact permanent avec le client même lors de lecture des boîtes vocales et il leur sera possible de revenir en arrière lors de l'écoute de longs messages.

Les statistiques de l'ensemble du bureau de Montréal seront compilées plus rapidement et seront donc plus accessibles.

Information aux téléphonistes

Mme France Valour a demandé des copies des revues *Voir Dire* et *Sourdines* afin de les mettre à la disposition du personnel du SRB. Cette mesure permettra de mieux les sensibiliser aux problèmes vécus par les sourds et malentendants. Cette mesure sera permanente.

Compatibilité de l'ordinateur personnel et du SRB

Suite à des essais avec une personne possédant un ordinateur personnel ayant accès à la fonction ATS, il est possible pour des personnes possédant un tel équipement de communiquer directement avec le SRB à partir de leur ordinateur. Cela exige toutefois un ordinateur spécialement équipé et des ajustements techniques particuliers. Ce point reste à suivre.

Visite du SRB

Des visites du bureau du SRB de Montréal seront organisées par l'ADSMQ et le CQDA. La date fixée par l'ADSMQ est le 11 mai à 13 h alors que celle du CQDA reste à confirmer.

Ligne commentaire

En 1997, la ligne commentaire du SRB a reçu 727 appels pour l'ensemble des bureaux. Le bureau de Montréal en a reçu 331 et ces appels provenaient souvent des mêmes personnes. Les problèmes vécus par les clients du SRB sont étudiés et l'on tente de trouver des solutions. Tous s'entendent toutefois pour dire qu'il faut inciter les personnes à signaler elles-mêmes leur problème sur la ligne commentaire afin d'avoir une réponse rapide et efficace du SRB.

En janvier 1998, la ligne commentaire a connu une augmentation de plaintes concernant plus particulièrement l'attitude des téléphonistes. Un suivi sera fait à ce sujet.

La ligne commentaire de Montréal peut être rejointe par ATS au numéro **1-800-771-6179** ou par voix au **1-800-331-9948**.

Statistiques d'appels

Le bureau de Montréal répond à plus de la moitié des appels du SRB en provenance du Québec. Il reçoit aussi 12 % des appels en provenance de l'Ontario.

Message d'attente

Depuis quelques temps, un message d'attente est en fonction. Il se lit comme suit: «Les téléphonistes du SRB sont occupés, ne quittez pas». Il défile d'abord en français puis en anglais.

SRB et tempête de verglas

Le SRB a offert ses services lors de la tempête de verglas afin de rejoindre la clientèle sourde isolée, de vérifier régulièrement leur situation et de les informer sur les services disponibles. Malheureusement, la panne d'électricité a fait en sorte que ce service s'avérait peu efficace.

Le CQDA travaille actuellement, avec d'autres partenaires, à mettre sur pied des procédures d'urgence visant la communauté sourde. Mme Valour du SRB souhaite être tenue au courant des développements dans ce dossier.

Abréviations en écriture ATS

Une liste des abréviations les plus courantes utilisées par les personnes sourdes a été dressé par le SRB. Cette liste n'est pas exhaustive.

AM	Matin	PM	Après-midi
HR	Heure	SEM	Semaine
BJR	Bonjour	BSR	Bonsoir
AUJ	Aujourd'hui	DEM	Demain
CAD	C'est-à-dire	PCQ	Parce que
PFT	Parfait	SVP	S'il-vous-plait
BCP	Beaucoup	PRQ	Pourquoi
TJS	Toujours	MSG	Message
DR	Docteur	MD	Médecin

Transition à l'indicatif régional 450

Suite au changement de l'indicatif régional de la région périphérique de Montréal, Bell Canada avisera oralement, entre le 30 septembre 1998 et le 16 janvier 1999, que l'utilisateur doit désormais composer le 450 avant le numéro qu'il souhaite rejoindre. Malheureusement, des contraintes techniques empêchent Bell d'afficher ce message pour les usagers d'ATS.

Affichage du numéro de téléphone du SRB

Des démarches sont entreprises afin de faire afficher le numéro de téléphone du service relais. Bell a toutefois réagi en suggérant que le SRB affiche plutôt le numéro de téléphone du client qui appelle la personne sourde. Ce dossier est à suivre. ■

Bell Canada contribue au Site de la surdité

Par **Yvon MANTHA**, CQDA

Photos: **CQDA**



Le 12 décembre dernier, Richard Lavigne, directeur général de «*La surdité au Québec*» (à l'extrême droite), Yvon Mantha, directeur général du CQDA (second à partir de la droite), et Jean-Guy Beaulieu, responsable des régions (second à gauche) étaient présents dans les bureaux de Bell Canada lors de la remise d'un chèque de 500 \$, contribution de Bell au développement du site Internet. Mme France Valour, directrice des téléphonistes (à l'extrême gauche), et Céline Dubé, directrice régionale Montréal Métropolitain, y étaient aussi. Bell, partenaire de la communauté sourde et malentendante, a su contribuer à la poursuite de nos objectifs.

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue — Richard Lamoureux
Claudette Hogue — Yves Potvin
Audioprothésistes

4385, rue St-Hubert, suite 2
Montréal, (Québec) H2J 2X1

Tél.: (514) 597-2222 ATS / Fax: (514) 597-2357

Près du métro Mont-Royal

DEPUIS 30 ANS À VOTRE SERVICE



SPÉCIAL VERGLAS

Le lendemain d'un sinistre

Par Jeanne d'Arc PARADIS-DAIGNEAULT
Photos de Rémi BOILY, photographe

Que puis-je vous dire? Que la vie s'est arrêtée à ce moment pour plusieurs. Que l'obscurité est tragique dans son ensemble. Que cette nuit où la nature se révoltait pour les entendants, le bruit lugubre des arbres et des poteaux qui se tordaient et la glace qui tombait partout furent pour nous, les sourds, un souvenir pénible, l'impression de voir le paysage d'une guerre sans nom.

Mais sortis de la stupeur, nous avons voulu aider nos amis, nos familles. Pour vous, chers lecteurs, j'ai visité quelques endroits et recueilli certains témoignages. Vous allez en trouver des drôles et des moins drôles... Vous verrez aussi combien les sourds sont solidaires et prêts à s'aider les uns les autres.

J'ai commencé par mon voisin, puisque Réjean Nadeau habite Saint-Jean-Baptiste et moi Beloeil, qui est la ville voisine. Avec un poêle à combustion lente, on peut dire qu'il faisait vraiment chaud dans la maison. C'était important! Mais Monsieur avait le goût de manger un bon steak sur son Bar-B-Q, dans le cabanon. Malheureusement, la porte était prise dans la glace et les fils électriques entourés d'une épaisse couche de glace semblaient menaçants. Pour avoir accès à son Bar-B-Q, Réjean s'est équipé en conséquence. Casque de vélo, lunettes de ski et souliers de golf, il a réussi à dégager la porte de son cabanon. Son steak était doublement délicieux. Vous imaginez le portrait... Dommage que je ne puisse vous faire voir cela en photo.

Allons maintenant à Saint-Jean-sur-Richelieu où le paysage était encore plus dévasté. Chez les Latour, c'était chaud aussi et on se débrouillait comme on pouvait. Chez Esther et Claude Larivière, on était même joyeux. Mme Flore Larivière, mère de Claude et Mme Lebeau, une tante, s'y étaient réfugiées. Elles ont même affirmé qu'elles logeaient dans un «cinq étoiles». Tous les midis et soirs, le petit cortège prenait le chemin de la base militaire pour dîner et souper. Les repas étaient excellents, tout le monde jasait, un moment de bonne humeur régnait, c'était visible. Pas de déprime à cet endroit. Bravo Esther et Claude!

Chez Georges et Andrée Boucher, on semblait bien se débrouiller aussi. Ils hébergeaient un couple sans enfants... mais avec cinq chats. Ouf! Andrée, en bonne économiste, leur a expliqué que c'était trop dispendieux de nourrir cinq chats... Espérons que ça portera fruit.

À McMasterville, chez Louise Roussel, je fus super bien reçue! Avec quatre filles et un mari qui sillonne les routes américaines (il roulait vers Los Angeles faire une livraison pour la compagnie Bombardier), elle était presque soulagée que l'électricité revienne. Elle hébergeait sa voisine et ses deux enfants de quatre ans et deux mois. A onze dans la maison, elle n'avait pas le temps de



chômer. Après trois semaines d'un tel régime, elle est tombée d'épuisement. Son poêle à bois à l'ancienne n'a pas dérougi. Les rôtis de boeuf, le poulet, le jambon mettaient le double du temps à cuire. Nous ne sommes pas habituées à cela comme nos grands-mères. Elle dit s'être sentie isolée au point de vue communication. Heureusement que sa voisine était là pour la mettre au courant des services tels que la distribution de bois de chauffage, de la nourriture, de l'ouverture de la banque. Son mari se faisait du mauvais sang et téléphonait souvent. Elle a trouvé son rôle difficile: voir à tout, rentrer le bois, etc. Elle espère ne plus avoir à revivre une telle expérience.

Personnellement, j'étais moi aussi située dans le triangle noir. Nous chauffions la maison avec le foyer, mais les repas étaient pris à la polyvalente. Quand le thermomètre est descendu sous les 20°, nous avons dû fermer la porte du sous-sol afin de conserver la chaleur. Notre foyer est efficace... avec la soufflerie électrique. Se laver à l'eau froide, plutôt glacée n'était pas agréable. Heureusement que j'ai pu profiter de l'hospitalité de Lucette et Oscar Desrosiers pour une bonne douche chaude. Le paradis quoi! Merci!

Merci également à Ginette Gingras de Sainte-Julie où nous avons pu bénéficier d'une douche chaude et du lavage et séchage de serviettes. Sans oublier un petit cognac comme remontant... Quelle gentillesse!

On doit aussi dire merci à tous les monteurs de lignes canadiens et américains qui, le jour comme la nuit, ont monté dans les poteaux pour nous rendre un peu de vie.

Merci aussi à tous ceux qui ont ouvert leurs portes et offert la chaleur de leur cœur pour aider les autres, car en ces moments tragiques, sans feu et sans pain, il n'y a pas de survie. ■



Pour l'amour de la santé
le secret de la santé naturelle

Marie-Hélène Boulanger

Naturopathe ● Iridologue (avec photo)
Bilan vital ● Irrigation colonique
Bougie Aurys ● Info-santé naturelle

1080 Grande Allée, C.P. 60114
Boisbriand, Québec J7G 3G4
(514) 971-0687 ATS*

1455, rue Lorraine,
Charlesbourg, Québec G1G 2K8
(418) 622-5416 ATS*

(514) 599-8675 PAGET

*par l'entremise du Service Relais Bell, 1 800 855-0511 pour les entendants



Nouvelles du 3^e Âge-Sourd

Jacinthe AUGER avec la collaboration de François LAMARRE



CENTRE DE JOUR
ROLAND-MAJOR

Photos: MANOIR CARTIERVILLE



manoir
cartierville

Voici de brèves nouvelles des usagers du centre de jour Roland-Major.

- Nous prévoyons avoir retrouvé les services de la cafétéria pour le mois d'avril 98. Nous remercions les intervenants de leur dévouement à offrir un service de repas temporaire (qui a duré 8 mois) au quatrième étage.
- L'hiver a été difficile pour plusieurs personnes âgées sourdes. La maladie, la faiblesse et l'isolement se sont fait sentir chez plusieurs d'entre elles. Les séances d'information et d'échanges sont donc bien appréciées en cette période. Les sujets suivants: deuil, le choix d'une résidence d'hébergement, le mois de la nutrition, etc. sont particulièrement pertinents.



Un brunch pyjama quel festin pour Yvette Samuel, Eva Larose et Colette Therrien.



Grâce à la collaboration de monsieur Louis Desjardins, fils de notre secrétaire Agathe Boisvert, un groupe d'usager a pu visiter la forêt en cristal au Vieux-Port.

- Les dîners communautaires mensuels sont une occasion privilégiée pour souligner l'anniversaire des usagers. Le récent dîner a été offert sous forme de brunch-pyjama. Quelle belle participation! La majorité des usagers présents se baladaient en tenue confortable comme à la maison le matin, soit en pyjama, jaquette, robe de chambre et pantoufles. Ce fût un bon moment pour se raconter notre petite routine personnelle à la maison, de comparer nos vêtements... ■



Un groupe bien réveillé malgré sa tenue de nuit.

Les crédits d'impôt pour personnes handicapées

Par Yvon MANTHA, directeur général du CQDA

Certificat médical et crédit d'impôt

Depuis le début de l'année, le ministère du Revenu du Québec procède à la mise à jour des fichiers des usagers. Le ministère doit aussi réviser le dossier des personnes handicapées. Un certain nombre de Sourds et malentendants ont été surpris et se sont sentis outrés de devoir faire remplir un certificat médical par un médecin afin d'avoir droit à un crédit d'impôt. Cette mesure fait suite à des abus probablement commis par le passé et du fait que le dossier de certaines personnes n'est pas conforme aux critères d'accessibilité au crédit d'impôt. Le ministère du Revenu a constaté que le montant pour une personne ayant une déficience physique ou mentale grave et prolongée est accordé de manière récurrente depuis un certain nombre d'années.

Le ministère doit désormais s'assurer que les personnes réclamant un crédit d'impôt répondent à ses conditions d'admissibilité. L'une des conditions est de joindre à votre déclaration de revenus du Québec 1997 un *Certificat médical* rempli par votre médecin traitant.

Pour plus d'information, contactez le CQDA au (514) 278-8704 (ATS/télécopieur) ou le (514) 278-8703 (voix).



CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ SOURDE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
65 ouest, de Castelnau, bureau 300, Montréal, Qc H2R 2W3 Tél.: (514) 279-7609 (secrétaire) ATS

Le Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain (CCSMM) offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème quelconque.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1997-98

Président: **Arthur LeBlanc** Trésorier: **Micheline Gauthier**
 Vice-présidente: **Lucette Desrosiers** Administrateur: **André Lauzon**
 Secrétaire: **Jeanne d'Arc** Directeur général: **Gilles Read**
Paradis-Daigneault



UN ORGANISME FINANÇÉ PAR **Centralde**

COTISATION ANNUELLE

	1 an	ou	3 ans
Membre individuel	10.00 \$		28.00 \$
Couples	18.00 \$		50.00 \$
Membre de soutien	20.00 \$		55.00 \$
Étudiant(e) avec carte	5.00 \$		---
Âge d'or individuel (55 ans)	5.00 \$		15.00 \$

Des nouvelles du SIVET



Quelques échanges intéressants avec les participants lors de l'Assemblée publique d'information du 22 novembre dernier



Ginette LEFEBVRE, coordonnatrice

Lors de l'Assemblée publique d'information du 22 novembre dernier, plusieurs personnes ont interrogé le SIVET concernant son fonctionnement, la facturation, les coûts des services et les organismes payeurs. Nous reproduisons ici quelques-uns de ces échanges intéressants avec les participants afin de faire partager à tous l'information.

Question: Qui donne les subventions au SIVET?

Réponse: *Ce sont les Régies régionales de la santé et des services sociaux de Montréal, Laval, Montérégie et Laurentides. Les autres sources de revenus proviennent de la vente de services à différents organismes payeurs: ministères, établissements de santé, syndicats, compagnies, etc.*

Question: On m'a déjà dit que c'est la personne qui paie qui choisit l'interprète. Est-ce vrai?

Réponse: *Le client a toujours le droit de nous faire connaître sa préférence pour un interprète en particulier, mais ne peut l'exiger. Toutefois, lorsque c'est possible, le SIVET envoie l'interprète préféré.*

Question: Je sais souvent qu'un interprète est disponible et on ne me l'envoie pas. Pourquoi?

Réponse: *Même si l'interprète vous a dit qu'il était libre, cela ne signifie pas que le SIVET, connaissant ses disponibilités, ne l'a pas déjà réservé pour un autre contrat.*

Question: Lorsque je vais à la banque, qui paie?

Réponse: *Le SIVET tente toujours de faire payer l'entreprise ou l'organisme que vous rencontrez. Face à un refus, le SIVET se sert des fonds provenant de la Régie régionale.*

Question: Lors d'une rencontre importante, j'ai reçu les services d'un interprète senior et d'un interprète junior, ce qui a compliqué ma compréhension. Est-ce normal?

Réponse: *Normalement, aucun interprète junior n'est affecté à un congrès. Mais un empêchement de dernière minute affectant l'un des deux interprètes peut survenir et nous obliger à le remplacer par un interprète junior, qui serait le seul disponible à ce moment, pour ne pas devoir annuler le service d'interprétation.*

Question: Il est difficile d'avoir un interprète ASL lorsque l'on appelle à la dernière minute.

Réponse: *Effectivement, le SIVET souhaite recruter plus d'interprètes ASL afin de répondre adéquatement à la*

demande. Les interprètes disponibles actuellement sont très en demande. Pour pallier à ce problème, il faudrait peut-être sensibiliser la personne entendante au fait que vous avez besoin d'un délai plus long afin de demander les services d'un interprète.

Question: Ma compagnie d'assurance ne paie pas pour les services d'interprétariat, comment puis-je avoir de tels services?

Réponse: *Depuis avril 1997, le SIVET offre ces services gratuitement.*

Question: Pourquoi le tarif à l'heure qui est facturé aux organismes payeurs est toujours le même alors que les interprètes qui travaillent ne sont pas payés au même taux horaire?

Réponse: *Le tarif unique permet une facturation plus simple et plus uniforme au client qui sait à quoi s'attendre. Si nous avons facturé à l'heure et ajouté le temps de déplacement et de kilométrage, les organismes payeurs des régions éloignées auraient refusé de payer la facture et les personnes sourdes auraient eu plus de difficulté à avoir des services dans leur région.*

Question: J'aimerais savoir s'il existe un code vestimentaire? De plus, j'aimerais recevoir un questionnaire d'évaluation que je pourrais remplir et retourner au SIVET.

Réponse: *Oui, il existe, dans le code de déontologie de l'interprète, des indications sur la façon de se vêtir. Si le SIVET reçoit des commentaires là-dessus, il les transmettra à l'interprète. Il y a aussi des rencontres mensuelles pour les interprètes où ces questions peuvent être abordées. Le SIVET a déjà envisagé de faire un sondage auprès de sa clientèle. C'est une bonne idée qu'on tentera de réaliser sûrement bientôt. ■*

Formations pour les femmes Sourdes voulant devenir intervenantes

La Maison des femmes Sourdes de Montréal (MFSM) recherche des femmes sourdes qui sont sensibilisées aux différents problèmes vécues par les femmes de la communauté sourde et qui aimeraient intervenir auprès de cette clientèle.

Elles doivent être énergiques, discrètes, compréhensives et intéressées aux formations dont: le sida, la toxicomanie, la relation d'aide, les femmes en difficultés, le processus judiciaire, les agressions sexuelles, la violence conjugale.

Plusieurs autres formations seront offerts pour continuer d'améliorer les compétences des intervenantes. Il faut donc avoir le désir d'apprendre et de venir à ces formations! Un stage sera à faire par la suite et une évaluation finale. Il faudra bien réussir les évaluations après chaque formation, ainsi que le stage. Par la suite, la MFSM verra à engager celles qui répondront le plus aux besoins de l'organisme.

S.V.P. Faire parvenir votre curriculum vitae à:

La Maison des femmes Sourdes de Montréal
Succ. Place d'Armes, C.P. 1024
Montréal, Qc H2Y 3J6

Tél.: (514) 286-3757 (ATS) / Fax: (514) 845-2713

À l'attention de Priscilla Lelièvre ou Martine Gagnon ■



Association des Sourds de l'Estrie inc.

161, rue Peel, Sherbrooke, Qc J1H 4K2
Tél.: 1-819-563-1186 (ATS ou VOIX) / Fax: 1-819-821-2503

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1997-1998

Aline Paillé, présidente
Luc Mascolo, vice-président et directeur de promotion
Louise Mailhot, secrétaire
Josée Dupont, trésorière

Jocelyn Grenier, directeur des loisirs
Raymond Vallières, directeur
Marie-Claude Houde, directrice

16 mai 1998 - 30^e anniversaire



L'AQIFLV, toute une équipe!

Un signe des interprètes

Par Anne LEFEBVRE, coordonnatrice intérimaire du comité médias



Bonjour chers lecteurs,

Un sous-comité de l'Association des interprètes en langage visuel du Canada (AILVC), coprésidé par Mme Monique Rocheleau et M. Roméo Pilon et auquel participent d'autres membres, déploie toutes ses énergies pour un événement marquant qui aura lieu à Montréal, du 2 au 5 juillet 1998, soit le Congrès biennal de l'AILVC.

Des interprètes de différentes régions du Canada et des États-Unis y participeront en compagnie des

interprètes de Montréal. Ils assisteront tous à des conférences données par des conférenciers américains et canadiens, sur des sujets divers. Les recherches et pratiques d'interprétation seront aussi abordées.

Cette occasion sera, sans nul doute, une façon d'enrichir les connaissances de tous et chacun et de mettre à profit ses acquis, pour l'avancement de la profession d'interprète. D'autre part, toutes les personnes sourdes de l'ensemble du Canada pourront en bénéficier.

Le congrès s'adresse aussi à toutes les personnes sourdes et entendants. Bienvenue!

Si vous souhaitez avoir plus d'informations à ce sujet, vous pouvez communiquer avec nous au (514) 278-0807.

Naissance

Au nom du conseil d'administration, j'aimerais féliciter les nouveaux parents, Martin Asselin (interprète au cégep du Vieux-Montréal) et Nancy Boisjoli (interprète au SIVET), pour la naissance d'une belle petite fille qui se nomme Rose-Marie. Félicitations!

J'aimerais vous inviter à nous faire part de vos questionnements en nous contactant à l'association. Il nous fera plaisir d'y répondre.

Mes salutations distinguées et à bientôt. ■

La Fondation BBCM annonce plus de 100 000 \$ en dons, suite au succès du Black & Blue 1997

Par René BOUCHER, collaboration spéciale

Les membres du conseil d'administration et du comité organisateur de la Fondation BBCM sont heureux d'annoncer que l'organisme a approuvé, suite au succès du Black & Blue 1997, une somme de 101 800 \$ en guide de dons à remettre à divers organismes oeuvrant dans le domaine de l'aide directe aux personnes atteintes du VIH/sida.

Une première tranche, totalisant 81 800 \$ a été remise lors de la cérémonie qui avait lieu le 17 décembre 1997, en compagnie des représentants de la Fondation BBCM, des groupes qui recevaient un don et des commanditaires et partenaires du Black & Blue.

La Coalition Sida des Sourds du Québec était parmi les bénéficiaires qui ont reçu une contribution de la Fondation BBCM. Elle a bénéficié d'un don de 4 000 \$.

La remise de dons a été possible grâce à l'immense succès du Festival Black & Blue 1997 qui avait lieu en octobre dernier. ■



Au nom de la Fondation BBCM, René Boucher, membre du comité organisateur, remet un chèque de 4 000 \$ à la CSSQ. Membres du conseil d'administration: Paul Gauthier, Michel Lelièvre, président et Michel Turgeon, directeur général.

Une sourde aux Jeux olympiques de Nagano

Par Annick PROVENCHER, collaboration spéciale

Elle est vite sur ses patins

Pour être vite sur ses patins, Chantale Sévigny est très rapide. C'est d'ailleurs sa rapidité qui l'a conduite à Nagano, à titre de substitut pour l'équipe canadienne de patinage de vitesse.

Chantale est une jeune patineuse de 22 ans provenant de la région de l'Estrie. Elle a commencé à patiner il y a de cela 14 ans. Déjà, à cette époque, Chantale figurait parmi les meilleures de sa catégorie. Elle a d'ailleurs remporté deux médailles d'or et une d'argent lors de sa participation aux Jeux du Québec en 1986-1987.

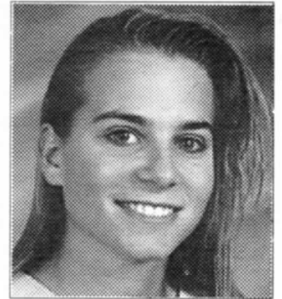
Par la suite, Chantale a gravi les échelons, ce qui lui a valu deux participations aux championnats canadiens et aux championnats nord-américains où elle s'est classée parmi les premières.

Au cours de la saison 1994-1995, Chantale Sévigny s'est taillé une place bien méritée sur l'équipe nationale B. C'était pour elle le début des compétitions internationales. Elle décida ensuite de poursuivre sa carrière à Calgary.

Le reste de l'histoire, vous la connaissez comme moi. À l'automne dernier, elle s'est classée cinquième aux essais olympiques à Montréal en vue des jeux à Nagano. Cette position lui valut le rôle de substitut au sein de l'équipe nationale aux jeux de février dernier.

La surdité de Chantale Sévigny ne l'a pas empêchée de progresser et de se tailler une place de choix sur la scène du patinage de vitesse. Elle a développé des moyens efficaces pour constater la présence d'adversaires derrière elle comme de regarder les ombres sur la patinoire. Et elle constate le départ par la fumée qui se dégage du pistolet.

Nous n'avons pas fini de voir cette patineuse lors de compétitions importantes de patinage de vitesse et nous lui souhaitons la meilleure des chances. ■



Chantale SÉVIGNY

Association des Sourds de Victoriaville inc.

C.P. 844, Victoriaville, Qc G6P 7W7

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1998-1999

Jocelyn Lambert, président
Arthur Drouin, vice-président
Juliette Drouin, secrétaire

Pierrette Groulx, trésorière
Jean-Claude Simoneau, directeur
Clément Constant, directeur

Claude St-Cyr, directeur
Andrée Brochu, directrice
Maryse Dorion, directrice



Le 16 mai 1948 l'Institution fêtait e

□ *En son année centenaire l'Institution comprenait un personnel de 6 258 élèves, dont 30 apprentis, qui venaient des régions suivantes: 2 de Terre-Neuve, 4 des États-Unis et un de l'Amérique du Sud. É*

13. Les fêtes du centenaire eurent lieu à l'Institution les 15, 16 et 17 mai 1948. Leurs succès ont dépassé toutes les espérances. L'enthousiasme des anciens élèves débordait de tous les coeurs. Les lettres d'adhésion étaient arrivées de tous les points du Canada et des États-Unis. Chez tous, c'était la joie. Sur décision des membres du Cercle Saint-François-de-Sales, un appel avait été fait aux anciens. Près de deux mille dollars ont été recueillis pour l'occasion et un grand nombre de bénévoles s'étaient portés volontaire.

Dès le 15 mai, les trains amenaient de divers endroits un grand nombre d'anciens élèves et 500 assistaient à la soirée souvenir spécialement préparée pour eux dans la salle paroissiale de l'Église Ste-Cécile de Montréal, située près de l'Institution, rue de Castelnau.

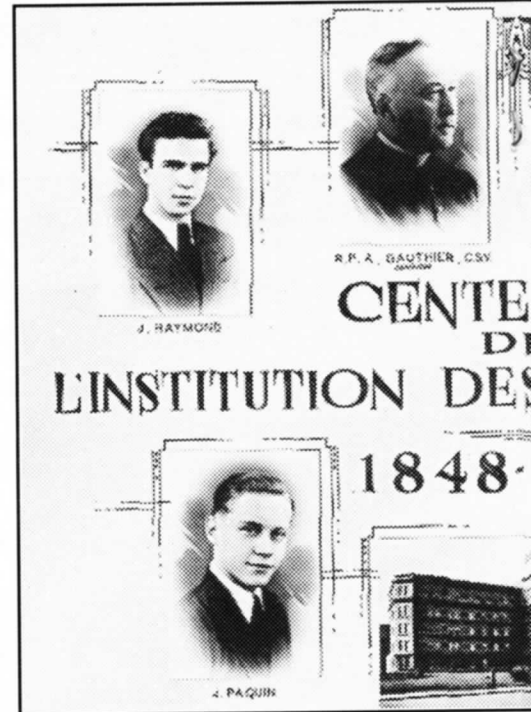
Source : archives Clercs de Saint-Viateur



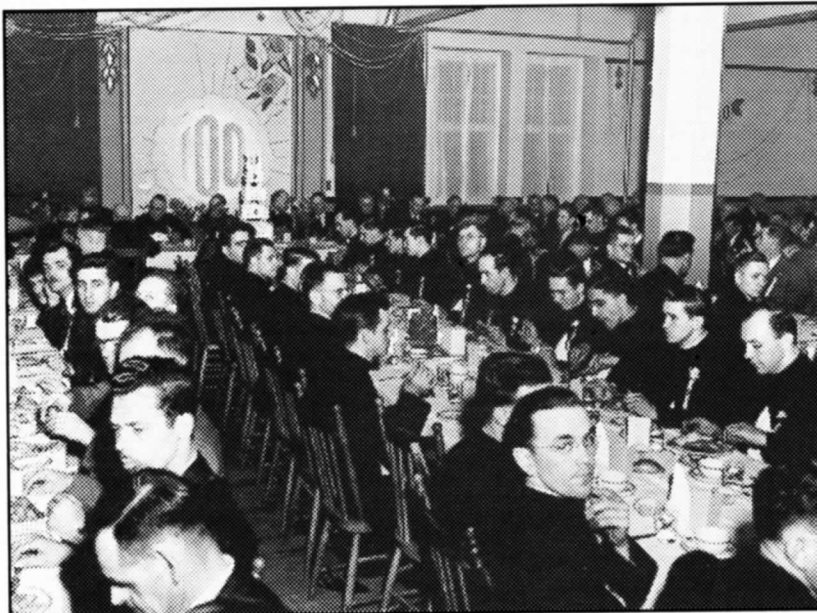
Une page
D'HISTOIRE
AVEC GILLES BOUCHER

Le dimanche 16 mai 1948, jour du centenaire de l'Institution, Son Exc. Mgr Chaumont, auxiliaire de Montréal, chanta la grand-messe d'Actions de grâces et Son Exc. Mgr Desranleau, évêque de Sherbrooke, prononça un magnifique sermon de circonstance. L'Institution bénéficia également d'une bénédiction apostolique de Sa Sainteté le Pape Pie XII. Les journaux consacrèrent à l'oeuvre des sourds-muets des articles élogieux et plusieurs émissions radiophoniques la firent mieux connaître à travers le pays.

Fait inusité: au cours de son année centenaire le ministère fédéral du Rétablissement des anciens combattants a demandé à l'Institution des leçons de lecture sur les lèvres pour un groupe de vétérans devenus sourds durant la Seconde Guerre mondiale.



Le comité organisateur des fêtes du cent



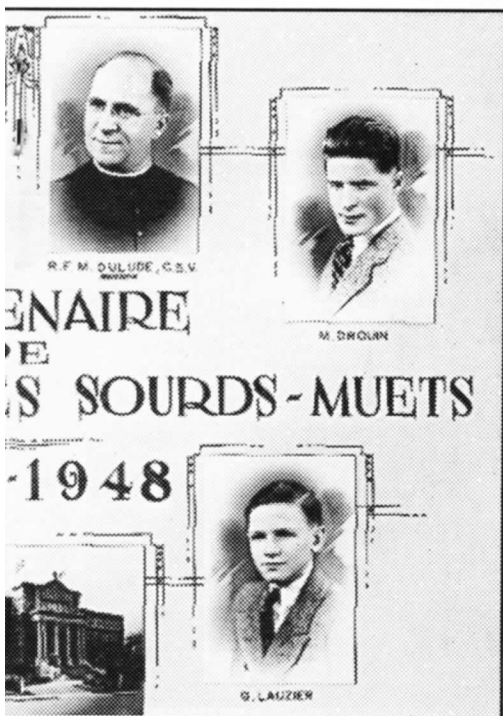
Vue générale de l'assistance au banquet du centenaire auquel toute la confrérie des Clercs de St-Viateur assistait. On remarque également plusieurs anciens venus de tous les coins de la province et des États-Unis.



1848
Souvenir du Centenaire de Fondation de l'Institution
de dévouement
RR. P. A. Graveline, c. s. v., H. Angrignon
Montréal.

en grandes pompes son centenaire

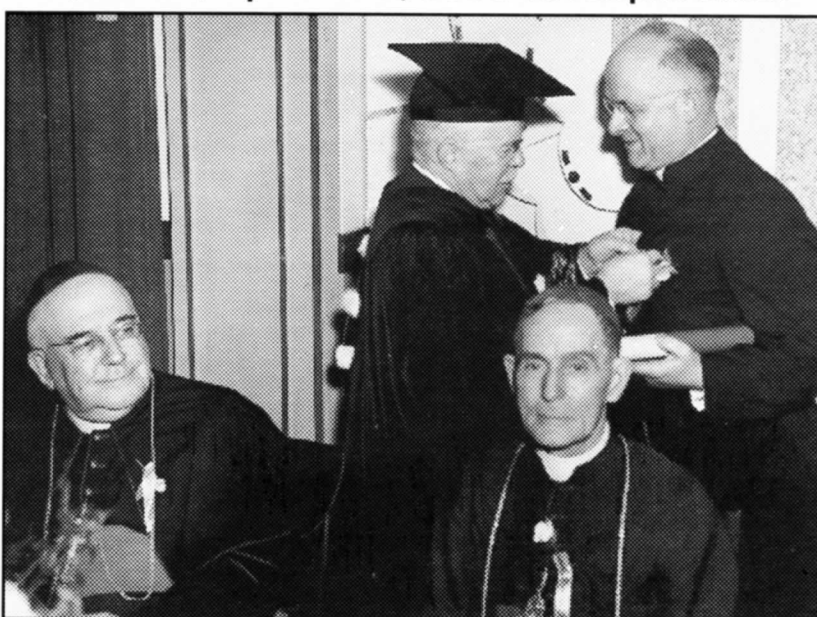
63 religieux (6 prêtres et 57 frères), aidés de 15 religieux sourds, 228 du Québec, 9 de l'Ontario, 14 du Nouveau-Brunswick, Également, quelque 2500 sourds-muets y avaient déjà été instruits.



tenaire.



À la table d'honneur on remarquait, de gauche à droite: Père Alphonse Gauthier, c.s.v., supérieur; M. l'Échevin Jean-Marie Savignac; S. E. Mgr Desranleau; S. E. Mgr Chaumont; Père Lucien Pagé, c.s.v., supérieur général; l'hon. Édouard Asselin, conseiller législatif; Père Louis-Philippe Fafard, c.s.v., supérieur provincial; M. Denis, député fédéral; et M. le Curé Léopold Olivier.



On profita de l'occasion pour honorer du *Mérite scolaire* le Père Lucien Pagé, c.s.v. Le surintendant de la Ville de Montréal, M. J.-P. Labarre, s'est fait un plaisir de décorer notre méritant. Assis, on remarque Mgr Desranleau et Mgr Chaumont.



2 464, boul. Perrot
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec) J7V 8P4

Téléphone: (514) 453-7600 ATS et voix
Télécopieur: (514) 453-7601

Par **Benoit LORRAIN**, directeur général

Le verglas frappe le Centre

Entre le 1^{er} et le 12 janvier, le Centre a dû fermer ses portes pour six jours. Conséquence de cette fermeture, toutes les activités ont cessé pendant douze jours.

Le Centre se remet tranquillement de cette terrible tempête qui a considérablement endommagé les arbres et les arbustes. Nous prévoyons deux mois de travail pour émonder, nettoyer et réaménager notre forêt d'arbres.

L'auberge

La période des Fêtes, puis celle du verglas, ont retardé d'un mois les travaux de construction. Malgré tout, les équipes de travailleurs ne lâchent pas et unissent leurs efforts pour mener à bien le projet d'auberge. Le toit est posé, l'électricité est presque complétée et les travaux devraient être terminés au mois de mai.

Nous remercions tous les bénévoles qui contribuent activement à la réalisation du projet.



Grande corvée

Veillez prendre note qu'il y aura

GRANDE CORVÉE

le 2 mai 1998, au Centre Notre-Dame-de-Fatima
2464 boul. Perrot à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot
Bienvenue à toutes et à tous!

Grande collecte pour le super bazar

Cette année, le *Centre Notre-Dame-de-Fatima* tiendra son **Super Bazar** le 9 mai prochain. La réussite de cette journée dépendra de votre générosité.

Pensez à nous, si vous avez des objets ou des meubles de bonne qualité à donner.

Vous pouvez venir porter le matériel au Centre ou nous pouvons aller le chercher à votre résidence.

Les objets acceptés: jouets, livres et disques, articles de sport, meubles et bibelots, articles de menuiserie, antiquité et artisanat, quincaillerie, vaisselle et verrerie, etc.

Notez que les vêtements ne sont pas acceptés.

Tous les profits de la vente permettront au Centre de continuer à offrir des services aux personnes sourdes.

Merci de votre collaboration

Tél.: **(514) 453-7600** (voix et ATS) / Fax: **(514) 453-7601**

Camp de vacances

Avec l'été qui approche, il est temps de s'inscrire au camp de vacances.

Le *Centre Notre-Dame-de-Fatima* est un camp unique pour enfants et adultes sourds. Il offre un accueil chaleureux aux petits et des défis à la mesure des plus grands. Quant aux adultes et aux personnes âgées sourdes, le camp leur offre des vacances en nature.

Les activités du camp sont variées: canot, kayak, rabaska, voile, tir à l'arc, bicyclette, pique-nique, camping, hébertisme, sports, plein air, écologie et arts. Les tarifs sont établis selon une échelle proportionnelle.

Cet été, les camps sont les suivants:

25/06 au 03/07	9 jours	4-12 ans
25/06 au 03/07	9 jours	13-16 ans
06/07 au 11/07	6 jours	4-10 ans
11/07 au 17/07	6 jours	4-10 ans
06/07 au 17/07	12 jours	4-10 ans
20/07 au 31/07	12 jours	8-12 ans
20/07 au 31/07	12 jours	13-16 ans
17/08 au 22/08	6 jours	4-14 ans
15/06 au 20/06	6 jours	adultes, 3 ^e âge
03/08 au 14/08	12 jours	adultes, 3 ^e âge

Répit

Par **Steven GRENIER**, coordonnateur

Le répit n'est pas à l'abri des nombreuses fêtes comme l'Halloween. C'est pourquoi, dernièrement, nous avons célébré la fête de Noël en remettant de nombreux cadeaux aux participants du Camp Neige. Les enfants étaient enchantés de pouvoir profiter de ce temps de réjouissances en compagnie de nombreux amis. Nous avons aussi eu la chance de fêter la Saint-Valentin en mangeant une exquisite fondue au chocolat.

De plus, lorsque c'est l'anniversaire d'un enfant, nous en profitons pour déguster un succulent gâteau, spécialement préparé à son intention. Imaginez donc ce que nous réserve la fête de Pâques!

Être campeur au «Répit», c'est un peu faire partie d'une grande famille, loin de sa famille. ■

CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

Pêche sur la glace – Journée-spaghetti – Vente des gâteaux aux fruits – Des lapins de chocolat
Épluchette de blé d'inde – Visite au Manoir Cartierville – Souper «Cochon braisé», etc.



CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)
B.P. 114, Succursale «R»
Montréal (Québec) H2S 3K6

LION RÉJEANNE LIVERNOIS
Présidente
Tél.: **(514) 659-6931**

Guy FREDETTE
Secrétaire
Tél.: **(514) 598-5748** ATS/FAX



AIM CROIT

EMPLOI - CONSEIL

Par l'équipe AIM CROIT



Introduction à la recherche d'emploi

Plusieurs documents sont à la disposition des chercheurs d'emploi. Les *Centres de ressources humaines du Canada* ont publié un grand nombre de brochures, livres, dépliants et autres rapports portant sur l'intégration en emploi. Plusieurs traitent de sujets reliés à la préparation, la planification et l'application des démarches efficaces pour se trouver du travail. Bien des gens sont intéressés aussi par les statistiques en regard au nombre de personnes en emploi par catégories, groupes ciblés, etc. Ce type d'information s'avère toujours disponible dans les centres de services des gouvernements et même sur Internet.

Nous souhaitons ici vous présenter un extrait d'un document réalisé par *Emploi et Immigration Canada* intitulé «*Stratégies de recherche d'emploi, se trouver un emploi sur le marché du travail d'aujourd'hui*», partie introduction 1989. Il s'agit d'un questionnaire sur vos connaissances générales en lien avec une recherche d'emploi. Cela touche toutes les facettes d'une démarche: comment s'y préparer; quels outils utiliser; connaître les intentions et les responsabilités des employeurs, etc. C'est un simple exercice. Essayez d'y répondre. Vous pouvez être surpris de vos résultats!

Questions:

- Lors d'une entrevue, lesquels des facteurs suivants l'employeur prendra-t-il en considération?**
 - Vos études et votre formation
 - Vos compétences et aptitudes
 - Votre attitude envers les autres et le travail
 - Tous ces facteurs
- Si vous prévoyez arriver dix minutes en retard à une entrevue, vous devriez:**
 - Vous présenter en espérant que tout se passera bien
 - Ne pas vous y présenter puisque vous êtes déjà en retard
 - Téléphoner à l'employeur pour fixer un autre rendez-vous
 - Informé l'employeur par téléphone que vous serez en retard et lui expliquer ce qui s'est passé
- Selon les experts, combien d'heures par semaine devraient être consacrées à la recherche d'un emploi?**
 - 10 heures
 - 20 heures
 - 30 heures
 - 40 heures
- Quel est le pourcentage permanent d'emplois disponibles sur le marché du travail?**
 - 1 %
 - 2 %
 - 4 %
 - 8 %
- À quel moment de l'entrevue l'employeur a-t-il déjà pris une décision?**
 - après 2,8 minutes
 - après 5,5 minutes
 - après 12 minutes
 - après 16 minutes
- À une entrevue, si l'employeur vous demande quel genre de travail vous aimeriez faire, comment devriez-vous répondre?**
 - Vaguement, pour ne fermer la porte sur aucun débouché
 - En l'interrogeant sur les emplois vacants
 - De façon précise, en indiquant les domaines qui vous intéressent particulièrement
 - En lui demandant quels emplois sont les plus payants
- Quelle est la meilleure façon de dresser une liste des employeurs qui vous conviennent?**
 - les pages jaunes
 - les petites annonces dans les journaux
 - les revues professionnelles
 - le rapport financier des sociétés
- Selon les employeurs, laquelle des méthodes suivantes a été le plus souvent utilisée pour recruter des employés?**
 - contacts directs
 - agences de placement
 - journaux
 - Centre d'emploi du Canada
- Quel est le pourcentage approximatif des débouchés qui ne sont jamais annoncés dans les journaux?**
 - 10 %
 - 30 %
 - 60 %
 - 80 %
- Que peut coûter à un employeur la démission d'un employé qui n'a travaillé qu'un jour?**
 - 50 \$
 - 100 \$
 - 175 \$
 - 300 \$

Réponses:

- | | | | |
|------|------|------|-------|
| 1. d | 4. c | 7. a | 10. d |
| 2. d | 5. a | 8. a | |
| 3. d | 6. c | 9. d | |

Certaines réponses peuvent vous surprendre. Il peut arriver aussi que vous ne soyez pas d'accord ou encore que vous ne compreniez pas bien le sens des questions. Nous pouvons vous aider. D'autre part, plusieurs questions sont bonnes alors que les réponses ne sont plus actuelles, si on réfléchit au coût de la vie qui a augmenté ou encore au nombre croissant d'emplois contractuels depuis 1989!

Dans l'ensemble, il est important d'être bien informé. Si vous voulez discuter de ces sujets et mieux approfondir les thèmes du questionnaire, nous vous invitons à prendre contact avec un conseiller en emploi. L'équipe du programme de déficience auditive d'AIM CROIT est toujours disponible pour vous aider! Bon printemps! ■



E-mail: Joanestg@colbat.net

Association des Sourds de Laval, inc.

1859, rue René-Laennec, suite 101, C.P. 43041, Vimont (Laval), Qc H7M 6A1
Tél.: (514) 688-1521 (Voix et ATS) / Télécopieur: 688-1651

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1997-98

Président:
Vice-président:
Secrétaire:
Trésorière:

Denis Harrison
Alain Cadieux
Geneviève Alain
Johanne St-Gelais

Directeur des membres:
Directeur des sports:
Directeur:
Directrice:

Guy Dubé
Sylvain Goyer
Raymond Guérard
Marie-Josée Lefebvre

Ce mémorable 1^{er} novembre 1997

Par Jacques RAYMOND,
porte-parole du groupe (ouf!)

Dans la nuit du premier novembre dernier, trente-quatre de nos confrères sourds, ainsi que deux interprètes et «gentils organisateurs» Monique Rocheleau et l'inimitable Paul Bourcier, se donnaient rendez-vous à Mirabel où un magnifique voyage se préparait.

À l'aube, un avion d'Air Transat accueillait à bord les dames Brisebois, Ciale, Galipeau et Kelly ainsi que les couples Aubry, Bolduc, Boucher, Desrosiers, Fortier, Grenier, Krog, Lamoureux, Martel, Ouellet, Raymond, Rocheleau, St-Pierre, Sévigny et Tanguay pour les conduire à Santo Domingo en République Dominicaine où les attendait le magnifique paquebot *Inspiration* de la Carnival Cruise Line.

Lors de la première journée, quelque 2000 touristes et 995 «moussaillons» s'affairaient. Les uns à s'inscrire à l'immigration afin d'obtenir un passeport spécial, puis passer à l'administration afin de se faire assigner une cabine, une carte d'identité, une carte plastifiée en guise de clé de cabine et un coffret de sûreté, des articles indispensables pour les achats, bien sûr. Les autres à préparer le service afin de nous accueillir le soir même pour notre voyage sur la mer des Caraïbes.

La première escale, le second jour du voyage, se fit à Puerto Rico, où nous avons eu droit à une promenade en après-midi. C'est une belle petite île, très américaine. Des achats s'imposaient pour plusieurs qui avaient oublié des choses «dans le nord».

Le troisième jour, le bateau nous amena à Saint-Thomas, la capitale des îles vierges où nous avons visité un jardin botanique avec vue sur les îles environnantes telles que St-John, Sainte-Croix (la plus grosse île) et un archipel de trente-quatre îles qui appartiennent aux États-Unis. Au cours de la soirée, nous avons assisté à un magnifique spectacle d'une troupe de Las Vegas. Puis ce fut la soirée bingo ou la visite à «l'inferral» casino qui en a «ruiné» plusieurs!

Au cours de la quatrième journée, nous avons fait escale à la Guadeloupe. Enfin! on parle français. Une visite de trois heures en catamaran nous a permis de visiter une forêt tropicale et de se baigner dans la mer. Le spectacle de soirée fut humoristique. Les insultes pleuvaient au rythme de notre fou rire. Fallait y être pour en apprécier la teneur.

L'île de la Grenade

La cinquième journée nous a menés à la Grenade, l'île des épices. Un pays «neuf» puisqu'il y a quarante-deux ans, une tornade a tout détruit, sauf quelques rares et vieilles bâtisses, en plus de tuer plusieurs habitants de l'île. En 1979, la Grenade connut une révolution d'une journée qui fut rapidement maîtrisée par l'armée américaine. Les révolutionnaires communistes du temps sont encore incarcérés dans une prison que nous avons pu voir sur une colline. Parce que le guide-chauffeur avait la langue bien pendue, nous avons appris que l'île connaissait deux saisons: la saison des pluies, de septembre à décembre, qui apporte jusqu'à 160 pouces de pluie et la saison sèche et chaude, de janvier à août. Nous avons pu voir sur l'île deux vieilles églises catholiques et un tunnel de béton, construit en 1894 et rescapés de la tornade.

La visite de l'île nous a menés vers une fabrique de rhum et d'une délicieuse liqueur d'épice appelée *Camerhogne* en souvenir de l'ancien nom de l'île. Cette liqueur est abondante et est l'équivalent du sirop d'érable, mais alcoolisé.

Grenade est une île très montagneuse. Nous y avons visité une jungle d'épices et de cannes à sucre ainsi qu'un centre d'épices. Nous avons découvert, par hasard sur l'île, une école pour sourds



où y sont enseignés l'anglais et le Américain Sign Language. Nous fûmes reçus chaleureusement dans cette école où six professeurs, dont deux sourds, enseignent à 53 élèves. Peu de débouchés sont disponibles sur cette île. C'est pourquoi, l'on enseigne aux sourds la fabrication de meubles afin qu'ils puissent se dépanner eux-mêmes. C'est une idée géniale!

L'île offre aussi une résidence de personnes âgées qui viennent d'Angleterre et qui sont très généreux pour les moins fortunés. Les habitants de l'île sont pauvres. Ils se nourrissent par contre très bien à cause de l'abondance de fruits, de légumes et de poisson. Ils produisent aussi de la mélasse. Et dans le sol des plantations de canne à sucre, ils trouvent des tubercules qui servent de pommes de terre. Les feuilles de «cale toup» servent à cuisiner une soupe très nourrissante et très populaire dans l'île.

De tout le voyage, ce fut notre visite la plus agréable et tous ont apprécié la volubilité du chauffeur, l'attention du guide et le travail «senior» des interprètes.

Quant au spectacle de soirée, il fut agréable à cause de l'humoriste qui se surpassait. Des sièges à l'avant droit de l'auditorium nous étaient tout spécialement réservés.

L'île de Sainte-Lucie

Lors de la sixième journée, le groupe s'est séparé en deux afin de visiter l'île de Sainte-Lucie. Un groupe est allé visiter une forêt tropicale où coule une très haute chute, bien connue des touristes. La longue randonnée pédestre pour y accéder en a rebuté plusieurs, mais elle en valait la peine. L'autre groupe a visité des usines et est allé magasiner.

Sur cette île, vit une forte communauté hindoue qui possède sa propre église. Malheureusement, nous n'avons pu la visiter parce qu'elle était fermée lors de notre passage. La présence de cette communauté s'explique du fait qu'après l'abolition de l'esclavage, les propriétaires des domaines et des plantations sont allés chercher ailleurs qu'en Afrique des serviteurs afin d'assurer le «service». Avec le temps, cette communauté a réussi à se structurer.

La septième journée en fut une en mer. A 10 h le matin, on nous a expliqué la procédure pour quitter le navire: bagages, récupération des passeports, paiement des dépenses du voyage. Il y eut une petite fête et la remise d'un cadeau à notre guide d'Air Transat, M. Daniel Paré, qui s'est occupé de nous toute la semaine, comme un «grand frère», mais surtout comme un ami attentif, et à nos deux interprètes qui le méritaient bien. En retour,

(suite et fin)

les interprètes nous ont offert une magnifique photo-souvenir du groupe en compagnie de notre guide.

Le reste de la journée s'est passé autour de la piscine où étaient organisés quelques concours de force et... de poils de poitrine! Chacun vit en cette journée la fin d'un beau voyage apprécié de tous. Lors du service du souper, les serveurs firent la parade. En soirée, nous avons assisté à un spectacle de la troupe de Las Vegas et à un spectacle très drôle des «moussaillons». Ceux à qui il restait encore des «vieux trente sous» dans les poches finirent la soirée au casino. Tous eurent à faire leurs valises afin qu'elles soient prêtes avant 7 h le lendemain matin.

La huitième journée marquait notre retour à Santo Domingo à 8 h et à 10 h, nous quitions le navire pour prendre l'autobus qui nous mena à l'aéroport. Là furent faits des achats dans les boutiques hors taxe. Puis, ce fut le retard du départ, l'escale à Cuba, puis l'arrivée à 19 h dans notre pays de froidure, de verglas et de neige. Mais ce beau pays, nous l'aimons bien.

Nous formions tous, les quatre dames célibataires, les quinze couples, nos deux et chers interprètes et notre valeureux guide, un groupe formidable.

Et si Dieu nous prête vie, une autre voyage pourrait être organisé en 1999 et même avant, si les porte-monnaie le permettent. Ce n'est qu'un au revoir mes frères...

... Ce n'est qu'un au revoir! ■

VOIR DIRE

S'défoule

Par **Jeanne D'Arc DAIGNEAULT**



Pendant la crise du verglas, il y a malheureusement eu des profiteurs. Pas besoin de les nommer, je suis sûre qu'ils se reconnaissent. Voici quelques phrases spécialement pour eux:

T'as vendu ta corde de bois trop cher
Tu mériterais de coucher sur une litière

T'as vendu tes chandelles beaucoup trop cher
Vingt piastres pour six, t'as fait la piastre mon cher

Pourquoi?
Parce que t'es un... profiteur, un profiteur, un sacré profiteur

T'as vendu ton essence beaucoup trop cher
Pour remplir ton compte tu t'es servi de ta pompe

T'as vendu ton huile à lampe trop cher
Tant qu'à moi, tu pourrais bien la boire

Pourquoi?
Parce que t'es un... profiteur, un profiteur, un sacré profiteur

T'as vendu tes piles trop cher
Pour une pile D, fallait tout hypothéquer

Pourquoi?
Parce que t'es un... profiteur, un profiteur, un sacré profiteur ■



Margarita
Dynasty

Besoin de vacances!

Margarita Dynasty Hôtel

(5 étoiles) au Vénézuéla

Avion - hôtel - déjeuner

Prix spécial - guide sourd

5% de rabais sur le coût de l'avion

Information: P. Asselin (514) 956-0668 ats ou

A. Vézina (514) 323-0467 fax



détail du montant à payer
mensualité de base

Montant à payer
79,00

Échéance
Le 31/12/1995

**Hydro-Québec
vous offre
des services adaptés
à vos besoins.**



Si vous utilisez un téléimprimeur (ATS), vous pouvez nous joindre en composant **385-8940** à Montréal ou **1 800 361-1297** ailleurs au Québec.



Dans nos bureaux des Services à la clientèle, vous pouvez circuler facilement; des rampes d'accès, des portes automatiques et des ascenseurs sont à votre disposition.



Nos représentants se feront un plaisir de vous aider à lire votre facture d'électricité. Composez **1 800 363-7443**.



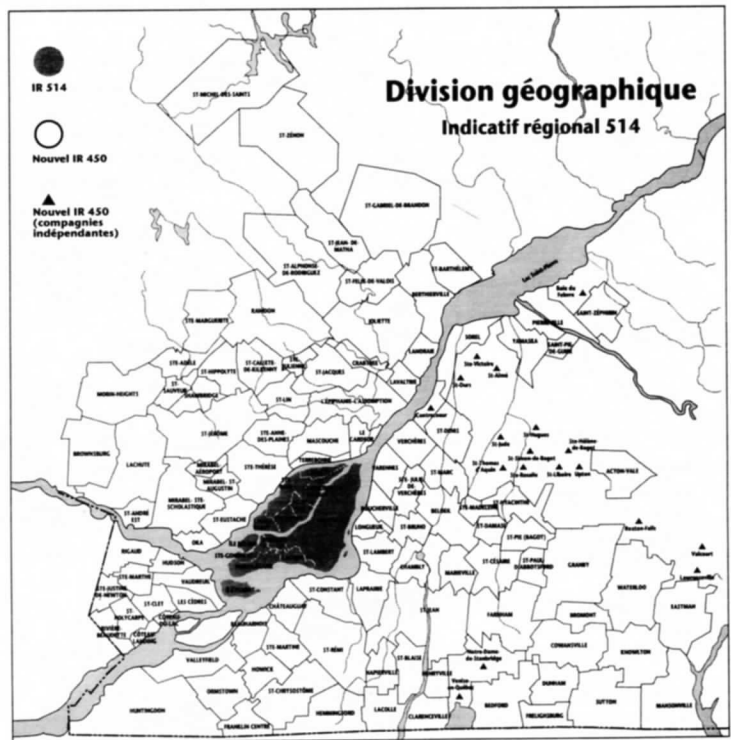
Un nouvel indicatif régional, le 450 fait son apparition!

Par **Lucie PUGLIESE**, directrice des Communications Institutionnelles

À compter du 13 juin 1998, la région actuelle du 514 sera divisée en deux indicatifs régionaux, le 514 et le 450, selon les frontières indiquées. Il est important pour Bell Canada que tous comprennent bien la portée de ces changements afin de s'y préparer de façon adéquate.

Pourquoi un tel changement est-il nécessaire? La saturation de l'indicatif régional 514 est due à la prolifération des télécopieurs, téléphones sans fil, modems et à l'usage d'Internet. Cette situation n'a rien d'unique à la région de Montréal puisque de tels changements ont eu lieu à Toronto en 1993, à Vancouver en 1996 et que 37 % des indicatifs régionaux nord-américains feront face à la saturation d'ici l'an 2000.

Le territoire de l'Île-Perrot ainsi que celui de la Communauté urbaine de Montréal, soit l'île de Montréal, l'île des Soeurs, l'île Bizard, l'île Sainte-Hélène et l'île Notre-Dame conserveront l'indicatif 514 tandis que l'indicatif 450 sera assigné au reste de l'actuelle région 514. L'indicatif régional 450 regroupera au début environ 1,5 million de numéros de téléphone à Laval, sur la Rive-Nord, la Rive-Sud, dans les Laurentides, Lanaudière, le Haut-Richelieu, la Haute-Yamaska, la Montérégie et les municipalités de l'Estrie desservies à l'heure actuelle par le 514.



Il serait très important que tous ceux qui utilisent des appareils ATS prennent soin de reprogrammer la composition abrégée et les numéros de téléphone préenregistrés en mémoire avant le 30 septembre 1998 ou au plus tard le 16 janvier 1999. ■

Les effets du changement

Il est important de souligner que les changements n'affecteront aucunement les zones d'appel local en vigueur et, donc, que les zones d'interurbain actuelles demeurent inchangées. En outre, les communications locales au sein d'un même indicatif continueront, dans tous les cas, de se faire par la composition de 11 chiffres.

Le seul changement de composition concerne les communications locales entre le 450 et le 514 qui se feront désormais par la composition de 10 chiffres soit 450-XXX-XXXX ou 514-XXX-XXXX.

Reprogrammation

La période de transition s'effectuera du 13 juin 1998 au 16 janvier 1999. Mais à partir du 30 septembre 1998, les communications seront interceptées par un message enregistré avant d'être acheminées. En ce qui concerne les appareils ATS, ce message vocal ne pourra être compris par les utilisateurs. Leur appel sera toutefois acheminé automatiquement jusqu'au 16 janvier 1999.



Huguette Caron

Interprète gestuelle

Tél.: (514) 227-5177

Tél.: (514) 765-0823

COURRIER COEUR À COEUR



Femme de Longueuil cherche homme sourd pour relation stable (514) 442-9319.

Homme de 45 ans, demi-sourd, vivant à La Pocatière, cherche femme demi-sourde ou sourde de 40 à 50 ans pour relation sérieuse. Aime les quilles, le baseball et la natation. Case postale 1351, La Pocatière, G0R 1Z0.

Homme sourd français de 54 ans, catholique pratiquant, souhaite retrouver une femme sourde montréalaise âgée entre 45 et 50 ans, cheveux bruns ou châtain foncé, courts à la Jeanne d'Arc, aperçue à la chapelle des sourds de Montréal, le 24 décembre 1996 à 20 h. Elle portait une robe longue rouge pâle, légèrement brodée. Souhaite entrer en contact avec elle et demande une photo à l'appui. Contactez *Voir Dire*. ■

À vendre

Mobilier de chambre en mélamine blanche comprenant bureau triple avec miroir, commode avec deux portes et deux tiroirs, deux tables de chevet avec tiroir, base de lit 39 po., matelas et sommier 39 po. Vendrait le tout 800 \$. Contactez Jeanne d'Arc Daigneault par ATS ou télécopieur (514) 446-6619. ■

Association Sportive des Sourds du Québec

4545, Ave., Pierre-de-Coubertin, C.P. 1000, succursale «M», Montréal (Québec) H1V 3R2

4^e Championnat Provincial
de Hockey sur Glace des Sourds 1998

18 et 19 avril 1998
Aréna Hébert, 7755, rue Colbert, St-Léonard

8^e Championnat provincial de Dards
des Sourds

au Centre des Loisirs des Sourds de Mtl à Montréal
Du 22 au 24 mai 1998

Pour information: Tél.: (514) 252-3069 / SRB: 1-800-855-0511





**Dixième soirée
de la Saint-Valentin
du Club abbé de l'Épée**

Par l'équipe du CAE

Le 14 février dernier, avait lieu, dans la salle du *Centre des loisirs communautaires Lajeunesse*, la dixième édition de la soirée de la Saint-Valentin du *Club abbé de l'Épée*. La fête fut magnifiquement organisée par André Chevalier et sa Valentine Huguette Ouellet-Schinck et l'équipe «expérimentée» du Club dont la moyenne d'âge de 60 ans et des poussières.

Pour cette occasion, les organisateurs ont eu la bonne idée d'embaucher l'animateur-comédien-magicien Michel «Citron» Lavoie qui fut égal à lui-même. Il fut chaleureusement applaudi à maintes reprises par les 165 personnes présentes pour l'événement.

Le succès de cette fête revient à toute l'équipe qui s'est impliquée généreusement et, en particulier, aux inimitables bricoleurs Huguette et Yvon Schinck, toujours pleins d'idées pour les décors et l'organisation.



On remarque le sérieux des regards et les mines réjouies.



Quelques gourmets-gourmands au tout début du service. Remarquez la présentation du buffet et le plaisir anticipé des participants.

À la fin de la soirée, un délicieux buffet froid fut servi à l'assistance, buffet préparé par la nouvelle traiteuse, Johanne Boivin, et son équipe. Le buffet était tellement délicieux qu'à la fin... il ne restait même pas un traite sandwich!

L'équipe du CAE remercie tous ceux qui sont venus rehausser par leur présence cette soirée réussie grâce à l'aide précieuse des nombreux bénévoles, animés par leur bon coeur.

Mille mercis à tous pour tout. ■



Six jeunes Valentines participant à un jeu de société.



Voici le magnifique buffet préparé par Francis Leblanc, Carmen Marques, Line Goyette et la traiteuse Johanne Boivin.



Quelque dix «danseuses» lors d'une danse... en ligne.

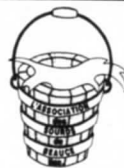


**CLINIQUE
DENTAIRE**

Dr Rosa De Frutos

CHIRURGIENS DENTISTES depuis 14 ans
Salle de stérilisation ouverte au public

1480 est, Bélanger, bureau 102, Montréal, Qc H2G 1A7
Tél.: (514) 721-2417 (ATS) / Télécopieur: (514) 721-2416



**L'Association
des Sourds
de Beauce Inc.**

12480, 1re Avenue Est,
Saint-Georges, Beauce (Québec) G5Y 2E1

Tél. : (418) 227-8950 ATS / Télécopieur: (418) 227-8950

BUREAU OUVERT

Septembre 1997 à Juin 1998 / Vendredi de 13h00 à 16h00



Nouvelles de l'Association des Sourds de Québec

Par **Claude MOREAU**, collaboration spéciale Photographie: **C.L. POIRIER**

Bye Bye 1997, mercredi le 31 décembre 1997

Selon la tradition, l'ASQ a voulu souligner la nouvelle année 1998 par un *Bye Bye 1997* bien organisé par Manon Brière et Denis Pouliot. L'assistance était de 84 personnes. Aux 59 personnes réunies pour le réveillon se sont jointes 25 autres pour rigoler lors du visionnement du vidéo *Bye Bye des Sourds* d'une durée d'une heure.

Il y eut plusieurs tirages au cours de la soirée. Les prix allaient de plats Tupperware, offerts par Manon Brière, à des prix en argent. Les gagnants furent: Réjeanne Maheux, Claude Caron, Gisèle Gauthier et André Savard. Le tirage pour le fonds du 35^e anniversaire de fondation de l'ASQ a favorisé Élise Warren et Hélène Guay qui ont remporté 20 \$ et André Savard qui a remporté 30 \$.

Ce fut un grand succès avec beaucoup de chaleur humaine. Merci à tous pour votre présence et merci aussi à nos bénévoles. Félicitations aux organisateurs et gagnants des tirages.

Fête de Noël pour les enfants, samedi le 13 décembre 1997

La fête de Noël pour les enfants fut un véritable succès puisque le nombre de participants a presque doublé celui de l'an dernier. Soixante et onze personnes ont participé à l'événement dont vingt enfants qui avaient revêtu leur pyjama, à la demande de Maude Lessard, l'organisatrice attirée de l'événement depuis plusieurs années. Elle était entourée de collaborateurs: Daniel Gagnon en Père Noël, Denis Pouliot en lutin et Melissa Kelly en fée.

Tous ont dégusté divers bonbons provenant de la maison de bonbons fabriquée par Maude. Des jeux ont aussi été organisés. Les gagnantes de prix de 5 \$ furent Annick Tremblay-Bouchard, qui a remporté au bingo, et Vanessa Gagné à la chaise musicale. La maison de bonbons est allée à Annick Tremblay-Bouchard qui était heureuse de son prix. Six autres prix ont été attribués: une poupée Barbie à Allisonne Roger, des crayons de couleur à Maxime Drapeau, un baladeur à Cynthia B. Boily, un petit Nintendo à Pierre-Luc Roger, un microscope à Charline Savard et un cahier à colorier à Karine Gosselin. ■



Réjeanne Maheux, Manon Brière, Claude Caron, Gisèle Gauthier et André Savard.



Comité d'aide aux femmes sourdes de Québec

Par **Claire-Lyne POIRIER**, coordonnatrice

Fête de Noël

Le conseil d'administration du *Comité d'aide aux femmes sourdes de Québec* (CAFSQ) avait organisé, le 11 décembre dernier, une fête de Noël pour les femmes sourdes. Trente personnes ont participé à l'événement. Les femmes sourdes ont préparé un buffet et toutes les femmes ont bien mangé. Elles se sont bien amusées et ont bien ri ensemble. Elles ont participé à quatre jeux différents. La Mère Noël est venue leur rendre visite et les femmes ont reçu un cadeau suite au tirage au sort.

Les femmes sourdes ont offert des fleurs à Manon Desharnais et à Micheline Fiset qui ont été très surprises et émues. Les participantes ont apprécié cette fête qu'elles veulent organiser à nouveau l'an prochain. ■



Association des Sourds de Québec inc.

765, Boul. Charest Est
Québec, Qc G1K 3J6

Tél.: 1-418-640-9258 / Fax: 1-418-640-5270

Conseil d'administration

Richard Dagneault
Lucien Genest
Nicole Racine
Claire-Lyne Poirier
Julie Lavoie

Micheline Fiset
Normand Larrivé
Frédéric Martel
Gérard Lapointe



35^e anniversaire de fondation de l'A.S.Q.

le 22 mai 1999

Château Frontenac
Grand Bal

Comité d'organisation

Richard Dagneault
Manon Brière
Brenda Lebel
Paula Richard

Lisa Kelly
Bruno Villeneuve
Denis Pouliot
Jocelyn Kelly



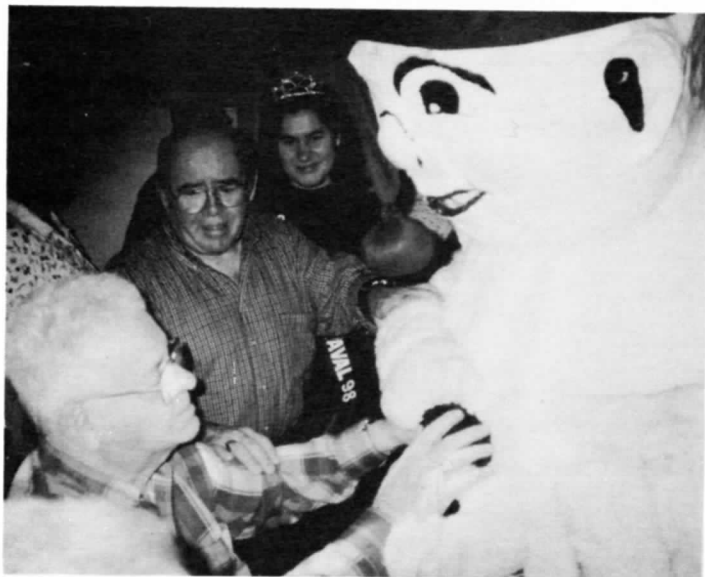
20^e Carnaval du CLSM

Par Guy FREDETTE, secrétaire

C'est entre le 17 janvier et le 21 février dernier que s'est tenu le vingtième carnaval du CLSM. Bien que l'événement fut réussi, moins de sourds y ont participé. Lors de la soirée de clôture, 230 personnes sont venues festoyer. Ce fut l'occasion de souligner le vingtième anniversaire de l'événement. Les animateurs Éric Guindon et Nathalie Gagnon ont présenté des cadeaux-souvenirs aux participants de longue date ainsi qu'aux anciens présidents et ex-reines. Chacun a reçu un stylo à bille commémorant le vingtième anniversaire du carnaval.

Un autre carnaval est prévu pour l'an prochain. Encore mieux organisé, il devrait inclure de nouvelles activités mais être réduit en termes de journées.

Félicitations au comité et aux organisateurs qui ont travaillé fort afin de faire de cet événement une réussite. ■



Jean-Paul Brisson voit très peu, mais il était heureux de pouvoir toucher au Bonhomme Carnaval. On le voit ici en compagnie de son grand ami George Mills qui s'est déplacé de Shawinigan pour l'événement.



On voit ici une personne âgée sourde-aveugle en compagnie de la reine du Carnaval, de Michel Langevin, vice-président du comité, de Sylvie, la responsable des activités «Âge d'or» du Manoir Cartierville et du Bonhomme Carnaval.

Photographe: Guy FREDETTE



On aperçoit quelques personnes âgées sourdes qui se sont déplacé du Manoir Cartierville afin d'assister à la soirée. Des biscuits et du jus ont été offerts aux participants. Merci tout spécialement au Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) pour leur généreux don.



Le président du comité organisateur, Patrick Beauchamp, regarde attentivement la reine du carnaval alors qu'elle reçoit une boîte de cadeaux-souvenirs des mains de Christiane Ste-Marie, secrétaire du CLSM. On reconnaît aussi Guy Fredette, président et Gilles Gravel, trésorier.



Quelques personnes âgées furent parmi les chanceuses qui se sont mérité un prix de présence en argent offert par le Comité du carnaval.

Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.



Fondé en 1901 - Incorporé en 1965
LOISIRS - SPORTS - CULTURE

7888, rue St-Denis, Montréal, Qc H2R 2E8

ATS: (514) 277-4050 (pour les membres)

ATS: (514) 271-4317 (pour le bureau des officiers)

FAX: (514) 271-3577 / SRB: 1-800-855-0511



Naissance et baptême

Marina est née le 1^{er} novembre 1997. Deuxième enfant de Brigitte Lelièvre et de Pascale Durand, elle fut baptisée le 8 février 1998.

Jérémy est né le 25 août 1997. Premier enfant de Diane Sarrasin et d'Eugène Zimmer, il a été baptisé le 22 février 1998.

Félicitations aux heureux parents!

Décès

La mère d'Antonio Côté est décédée, le 7 décembre 1997, à l'âge de 88 ans.

La mère de Roméo Girard est décédée, le 14 décembre 1997, à l'âge de 68 ans.

Le frère de Manon Delaroché est décédé à Montréal, le 19 décembre 1997. Il avait 55 ans.

Le frère de Michel Lachance est décédé le 5 janvier 1998, à Cap Saint-Ignace. Il avait 55 ans.

Marie-Ange Miron est décédée, le 20 janvier 1998 à l'hôpital Jean-Talon. Elle était âgée de 78 ans.

À Hull, le 29 janvier 1998, est décédé Jean-Guy Labere à l'âge de 62 ans. Il était le frère d'Andrea Benson.

La mère de Stéphane et Daniel Ramsay est décédée à Montréal, le 11 février 1998. Elle avait 62 ans.

Pèlerinage pour les sourds

Pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine, dimanche le 17 mai 1998. Messe à 11h15 à la Basilique.

Pèlerinage à l'Oratoire Saint-Joseph, dimanche le 7 juin 1998. Messe à la Basilique à 10h00.

Bienvenue à tous. ■

À Chicoutimi, le 16 février 1998, est décédé Leo Larouche. Il était le frère de Micheline Larouche.

Nos sincères condoléances!

PANIERES DE NOËL

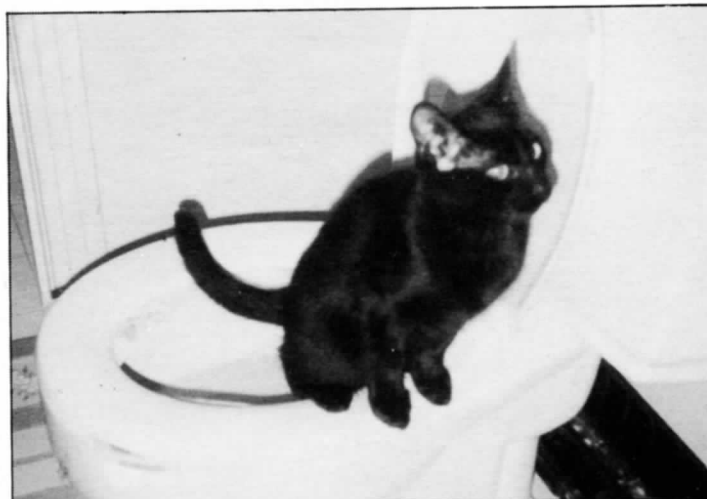
Grâce à la générosité de plusieurs groupes de personnes sourdes et entendantes, nous avons pu faire la joie de 54 foyers de personnes sourdes à Noël, en leur offrant un panier.

Un grand merci à tous et spécialement au *Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)* qui nous a donné 40 dindes.

Paul LEBOEUF, ptr. ■



Paniers de Noël 1997. Cinquante-quatre paniers ont été préparés pour autant de familles de personnes sourdes.



Après beaucoup de patience, Guy Daoust et Guylaine Boucher ont enfin pu dire adieu à la litière. Leur petit chaton Kitt, fait comme le grand monde... ses besoins dans la cuvette, ce qui peut faire économiser 50 \$ par année de produits pour litière ou près de 1 000 \$ pour la durée de vie d'un chat. Le seul petit problème, Kitt ne tire pas seul la chasse d'eau...

Association des Sourds du Haut-Richelieu, inc.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1997-1998

Bernard Latour, *président*
Diane St-Hilaire, *vice-présidente*
Alain Mercier, *trésorier*
Line Fréchette, *secrétaire*

Normand Lapalme, *organisateur*
Jack Daunais, *organisateur-adjoint*
Jacques St-Hilaire, *directeur*
Yvon Fafard, *directeur*

Reprise des activités bientôt... Merci!



C.P. 201, St-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6Z4



L'Association des Sourds de Lanaudière, Inc.



200, rue de Salaberry, local 123
Joliette (Québec) J6E 4G1
Tél.: (514) 752-1426 VOIX ou ATS



20 ans à votre service!

Service d'intégration professionnelle pour personnes handicapées

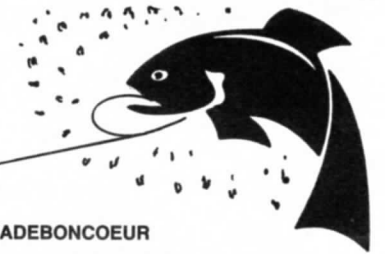
1001, boul. de Maisonneuve Est
4^e étage, P.P. 21
Montréal (Québec)
H2L 4P9

Administré par
L'Association
LA BOURGADE inc.

Téléphone: Voix (514) 526-0887
ATS (514) 526-6126
Télécopieur: (514) 527-1028



CHASSE & PÊCHE



Avec **Jacques VADEBONCOEUR**

Photos: Jacques VADEBONCOEUR

Me revoilà après quelques numéros.

Il semble que la chasse de l'automne dernier a été bonne pour certaines personnes. Les Krog, LeSiège, Léger et un nouveau venu, Lionel Ouellet, se sont mis en évidence. Les photos parlent d'ailleurs d'elles-mêmes. ■



À droite, on voit Rolland Léger en compagnie de son frère Richard après une bonne chasse au chevreuil dans la zone 5 située dans les Cantons de l'Est.



Cet original mâle a été tué à l'arc par Lionel Ouellet, à Lister dans la Zone 007. Il a été abattu à une distance de 22 mètres, le 27 septembre 1997 à 6 h 25. L'arc utilisé était de marque «Hoyt USA Fastflite», avait 85 livres de pression et une flèche de 2413. L'original pesait environ 650 lbs et a donné environ 391 lbs de viande.



Georges Krog, heureux du résultat de sa chasse au caribou effectuée à la Baie James au début de décembre 1997.



En plus d'aller à la chasse au caribou, George Krog a abattu un chevreuil de quatre pointes dans la région des Cantons de l'Est.



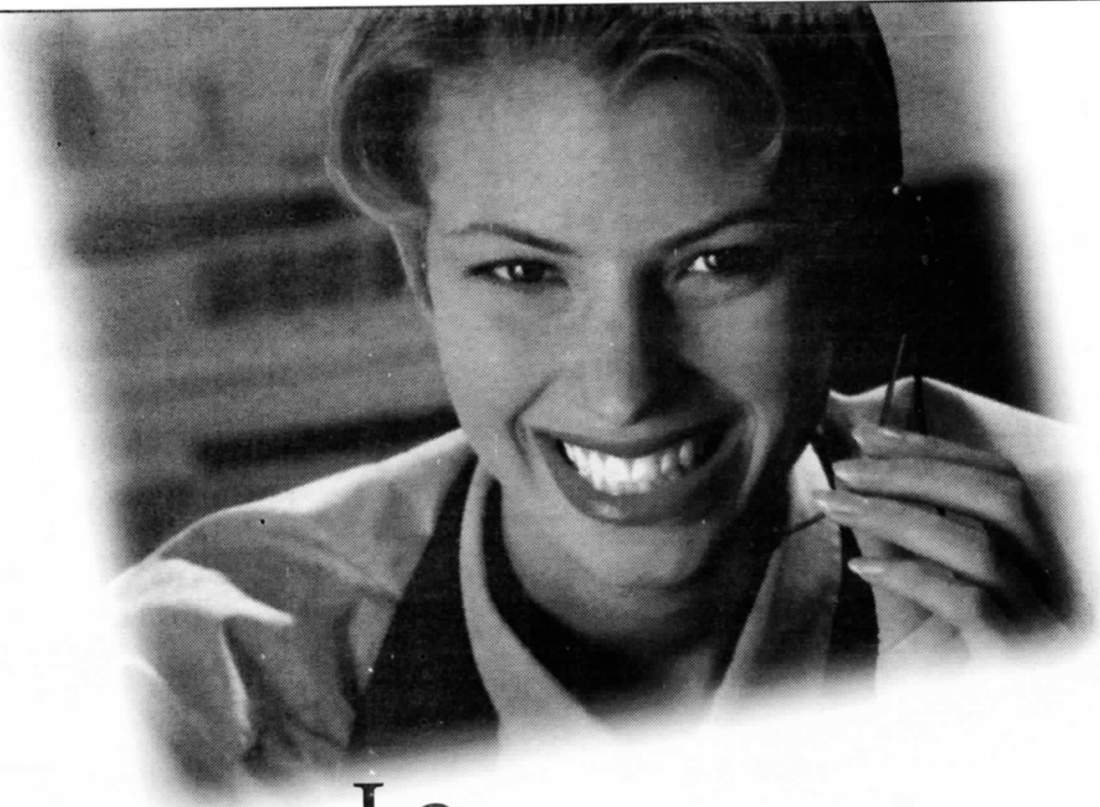
Lionel Ouellet tout souriant derrière sa belle prise.



Hé! oui, encore Michael Diraddo avec un gros chevreuil de huit pointes, 193 lbs éviscéré, abattu le 2 novembre 1997 à 6 h 25 quelque part dans la région de Labelle.



Bernard LeSiège en était à sa première expérience de chasse au caribou. On le voit ici posant fièrement avec sa première prise.



Le Service de relais Bell... vous connaissez ?

Bell
s'efforce
d'aider les
gens à
communiquer
avec facilité et
imagination
afin qu'ils
puissent
se réaliser,
grandir et
prosperer.

Dans le but d'offrir, en tout temps, un service téléphonique accessible aux personnes vivant avec une déficience auditive, Bell Canada met à leur disposition le Service de relais Bell (SRB).

À l'aide d'un téléphoniste du SRB, une communication peut-être établie entre une personne entendante et un interlocuteur disposant d'un ATS (appareil de télécommunication pour les sourds).

Informez-vous au :

Personnes sourdes **711**

Personnes entendantes **1 800 855-0511**

ou dirigez-vous à un de nos magasins *Téléboutique*^{MC} Bell.

